

Mise en œuvre du plan d'action national sur l'agenda Paix, Femmes et Sécurité : WANEP et ses partenaires se mobilisent

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

971

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Meeting des opposants,  
mémoire du Parena  
et sommet de la CEDEAO

Coïncidences  
ou complot



Démission de Sadou H. Diallo de la CODEM : Pour délit de déstabilisation de la Transition, «Poulo»...



Corruption et l'enrichissement illicite : L'OCLEI et le procureur du pôle éco. unissent leurs forces



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**09** Nov. 2021

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**1053**

Nouveaux cas confirmés

**62**

Nouveaux guéris

**26**

Nouveaux décès

**03**

Au cours des dernières 24 H

**85** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**14** cas graves en soins intensifs  
**386** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**16 468**

**Guéris**

**14 772**

**Décès**

**579**

dont 865 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.16



P.22



## / Une /

Meeting des opposants, mémorandum du Parena et sommet de la CEDEAO : Coïncidences ou complot 4

P.4

## / Brèves /

Pour sauter le verrou sur la localité de Marébougou dans le cercle de Djenné : Les terroristes utilisent le gaz sarin sur les donsos tuant plus d'une cinquantaine  
Lutte contre la corruption et la délinquance financière : Moussa Mara au Pôle Eco.  
Règlement n°14 de l'UEMOA : L'application effective à partir du 15 novembre prochain  
Mahmoud Dicko : « On ne peut pas construire un Etat avec les réseaux sociaux »  
Élections présidentielles du 27 février 2022 : Le report confirmé

P.10

P.10

P.11

P.11

P.12

## / Actualité /

Le ministre Kassougé sur l'esclavage par ascendance : « Nous avons instruit à tous les procureurs de sévir... »  
Vie chère et hausse des prix des produits de premières nécessités : Le Mali mieux qu'ailleurs dans la sous-région  
Ministère des Affaires Religieuses et du Culte : Dr Mahamadou Koné imprime sa marque  
Lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : L'OCLEI et le procureur du pôle économique unissent leurs forces  
Mise en œuvre du plan d'action national sur l'agenda Paix, Femmes et Sécurité : WANEP et ses partenaires se mobilisent  
Inauguration de l'école des jeunes aveugles : Empathie et solidarité envers les non-voyants

P.14

P.15

P.16

P.17

P.19

P.21

## / Politique /

Assimi Goïta et le pouvoir : Éviter l'impasse !  
Échiquier politique : Sadou Diallo quitte la CODEM  
Démission de Sadou H. Diallo de la CODEM : Pour délit de déstabilisation de la Transition, « Poulo » perd un grand allié  
Lutte contre l'extrémisme violent : La riposte doctrinale du Pr DOUCOURE

P.22

P.23

P.24

P.25

## / Culture & société /

Promotion des jeunes artistes : Keyzit groupe et Djagueleya music scellent un partenariat

P.28

## / International /

Biélorussie : Des milliers de migrants à la frontière polonaise, Minsk pointé du doigt  
Restitution des 26 trésors du Bénin par la France : Les présidents Macron et Talon ont présidé l'événement  
Côte d'Ivoire : Des docteurs non-recrutés !

P.29

P.31

P.33

## / Sport /

Coupe du monde 2022 : Ils peuvent se qualifier au 3e tour dès la 5e journée

P.34

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....



## Meeting des opposants, mémoire du Parena et sommet de la CEDEAO : Coïncidences ou complot

**H**asard ou nécessité ? Le timing et la concomitance du sommet de la CEDEAO et de la frénésie d'activités des partis opposés à la conduite de la Transition au Mali étaient trop bien huilés pour relever d'un simple hasard de calendrier. En effet, un sommet extraordinaire de la CEDEAO sur la Guinée et le Mali était annoncé pour se tenir le dimanche 7 novembre 2021. Pour ce qui concerne le Mali, ce sommet se tenait après la visite du président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat, Nana Addo Akuffo, à Bamako qui s'était soldée par un relatif échec d'ailleurs porté sur la place publique après le retentissant « Rien » du même Nana ADDO à la question de savoir ce qu'il avait retenu de

son entretien avec le Président de la Transition du Mali, le Colonel Assimi Goita. C'est à la veille de cette rencontre capitale soit le 6 novembre que les opposants à la Transition, réunis dans un regroupement dit « Cadre d'Echange pour une Transition Réussie au Mali » ont choisi pour se retrouver au Palais de la Culture Amadou Hampathé Ba de Bamako pour tenter de peser sur les résolutions de l'organisation régionale voire alourdir les sanctions contre le Mali. Peser avec moins de 2000 personnes qui ont péniblement pris place dans une salle de 3000 places avec une flopée de mineurs qui se demandaient ce qu'ils faisaient dans cette salle ; peser face aux dizaines de milliers de soutiens de la Transition réunis

quelques jours auparavant au monument de l'Indépendance relevait d'une véritable gageure.

48 heures plus tôt, Tiébilé Dramé et son parti, le Parena s'illustraient par un document-brûlot sans concession publié sans doute dans le même dessein : faire comprendre aux chefs d'Etat de la Transition que des hommes-liges sont disposés à se mettre à leur service contre leur propre pays.

Les contenus des deux documents lèvent toute équivoque sur ces intentions qui ne seront jamais avouées mais qui ont éclaté au grand jour. Ainsi le Cadre soutenait « **Qu'il s'agisse de la révision exceptionnelle des listes électorales, de l'audit du fichier électoral, de la tenue du scrutin référendaire ou encore des actes devant être posés dans le cadre des préparatifs des élections présidentielles et législatives de février 2022, le gouvernement de Choguel Koka MAIGA n'a posé aucun acte pouvant rassurer l'opinion nationale et internationale sur sa volonté de respecter le délai de la transition** ». S'ensuivit le refus des Assises Nationales de la Refondation et de l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) et le rappel de maux anciens comme l'insécurité grandissante avec comme conséquence les récoltes brûlées à longueur de journée, les enlèvements des personnes et de



leurs biens, la cherté de la vie et de la flambée des prix de premières nécessités ou encore le front social en ébullition. Bref une invitation à la CEDEAO à sanctionner ces « autorités incompetentes » de la transition malienne.

Tiébilé Dramé est allé plus droit au but car il croyait avoir en mains les cartes de sa résurrection politique après un état de putréfaction politique avancée. Pour lui le Mali vit, outre un isolement diplomatique sans précédent alors qu'il a plus que jamais, besoin de ses

voisins et du reste du monde, une situation économique, financière et sociale au seuil du supportable avec la vie chère résultant d'une augmentation sans contrôle ni sanction des prix des produits de première nécessité. Il demande au gouvernement de transition de renoncer à la tenue des « Assises de la Refondation », un Conseil National de Transition (CNT) ainsi qu'un gouvernement plus inclusif et un Premier ministre moins clivant, plus rassembleur et plus consensuel. En clair, il tente de baliser la voie pour une remise en cause des ANR, le départ du Premier ministre Choguel Maiga sinon, suggestion implicite, des sanctions sévères contre le Mali. Certains opposants avaient même commencé à faire croire à une nouvelle fermeture des frontières du Mali, aux retraits des signatures des dirigeants maliens au niveau de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). D'autres avaient même susurré la possibilité d'une intervention de l'ECOMOG au Mali.

Certes le Mali est resté sous sanction de la CEDEAO mais non seulement les vœux secrets n'ont pas été exaucés mais aussi et surtout le complot ourdi sur la base d'une offensive pré-sommet a lamentablement échoué. Et a éclaté au grand jour.

■ MOCTAR SOW



## ■ Ammy Baba Cisse



Assimi Goïta est encore sauvable. Je l'ai dit il y a un mois.

Un grand homme me disait hier : « Dites aux maliens de soutenir leurs autorités actuelles, elles sont sur la bonne voie. » Mais lui reste dans son salon pour pousser les pions.

Il y a de la banalisation au Mali. Comment les autorités d'un pays en guerre à tous les niveaux trouvent du temps à savourer du SUMU?

Beaucoup nommés par décrets d'IBK, qui étaient encore dans les grâces de son pouvoir, disent aujourd'hui qu'il était nul

Des avocats de Kassoum Goïta, ex DG de la SE, portent plainte pour enlèvement et séquestration. C'est sous lui que Ras Bath et d'autres ont été enlevés et séquestrés. L'injustice est à dénoncer.

« On ne peut pas construire un État avec les réseaux sociaux. » Mahamoud Dicko ( La Preuve)

Les officiers ont compris le fonctionnement du monde. Je suis content ce soir et demain je vais manger...

## ■ DICKO NEWS



DÉCLARATION SUITE À LA DÉCISION DU SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT DE LA CEDEAO SUR LE MALI

L'ARP a suivi avec beaucoup d'intérêt et d'attention le sommet des Chefs d'Etat de la CEDEAO du dimanche 7 novembre 2021, sur l'évolution de la situation politique au Mali et en Guinée et prend acte des conclusions consignées dans la déclaration finale.

Dans le contexte actuel, il est déplorable que les autorités actuelles restent insensibles à la demande des forces politiques pour une transition réussie dans l'inclusion et dans le respect des délais.

Plus particulièrement depuis des mois, l'ARP a alerté le Président et le Gouvernement de la transition sur la nécessité d'un respect des engagements pris face aux partenaires de notre pays. Ces engagements ont été aussi bien pris par le Président de la Transition lors de sa prestation de serment, mais aussi par le Premier ministre lors de la présentation de son Plan d'Action Gouvernemental (PAG). Sur cette base, il est clairement indiqué que la transition en cours est prévue pour s'achever à l'issue de l'élection présidentielle du 27 février 2022.

Face à la gravité de la situation, l'ARP appelle le Président de la transition à prendre ses responsabilités, aux fins de faire éviter à notre pays et à notre peuple des sanctions plus lourdes.

Pour cela, l'ARP demande l'engagement d'un dialogue sérieux avec les forces politiques et civiles sous la supervision du collège des re-

ligieux pour trouver une porte de sortie à cette persistante crise politique.

Ensemble, le Mali ne sera que plus fort.

Par ailleurs, l'ARP se réjouit et se félicite de l'appel des Chefs d'Etat à un mandat plus robuste de la MINUSMA pour éradiquer la nébuleuse terroriste dans notre pays.

Fait à Bamako, le 9 novembre 2021

Le premier vice président

Docteur Modibo M. SOUMARÉ



## ■ CANAM - MALI



CSREF Commune 3 : Le second espace AMO fin prêt

Le lundi 27 septembre 2021, le Directeur Général de la CANAM, le médecin Général de Brigade Boubacar Dembélé, s'était rendu dans les locaux CSREF de la Commune 3 du district de Bamako. Il avait promis un deuxième espace AMO. Promesse faite, promesse tenue. Les assurés AMO au niveau de ce Centre de Santé de Référence (CSREF) auront bientôt accès aux nouveaux locaux.

Le médecin Général Dembélé a fait le constat aujourd'hui 09 novembre 2021. Le local a été construit. Le hangar devant accueillir les assurés est fonctionnel. L'espace doit ouvrir ses portes courant cette semaine, promettent les responsables dudit centre de santé.

Pour un meilleur accueil des patients AMO, la CANAM, rappellerons-le, a financé plusieurs espaces dotés de toutes les commodités (toilettes, salles de repos, salles ventilées ou climatisées, meubles, étagères...)

SERCOM/CANAM



## ■ Ouverture Média - OM



#OM\_humanitaire

#Faites\_un\_geste: #SOS Sitan Samaké

Après le don d'une association de Maliens vivant en Chine, Mme Fatoumata Batouly Niane, présidente du Mouvement An Bi Ko et ambassadrice de la #Fondation\_Maliba a décidé de donner la somme de 2 000 000f à Mme Sitan Samaké.

C'est donc avec une joie inouïe, que l'ONG #FUG vous annonce le début de la prise en charge médicale de Mme Sitan Samaké. Aussi, après sa thérapie, elle pourra recommencer son petit commerce. Autre bonne nouvelle : la reconstruction de sa maison.

Prière de vous joindre à nous pour remercier les généreux donateurs. Pour aider les nécessiteux, les personnes de bonne volonté peuvent faire des dons au (00223) 92000008.



## ■ RFI



Ainsi s'achève la nouvelle mission dans l'espace de sa carrière: Le Français Thomas Pesquet est rentré sur Terre dans la nuit de lundi 8 à mardi 9 novembre, après un séjour de six mois en orbite dans la Station spatiale internationale. L'aventure s'est conclue par un amerrissage

réussi à bord d'un vaisseau de SpaceX au large des côtes de Floride, notamment avec trois autres astronautes et 240 kg de matériel issu d'expériences scientifiques.



L'AC Milan reste invaincu dans le championnat d'Italie mais rate l'occasion de prendre seule la tête. Dimanche 7 novembre, le « Derby della Madonnina » face à l'Inter Milan s'est terminé sur un match nul (1-1). Les Rossoneri suivent le rythme de Naples, le coleader de Serie A.



## ■ Samba Gassama General



Les révolutionnaires videomans, des grands gaillards de 35 - 45 ans qui ne payent pas le prix de condiments disent qu'ils sont prêts à supporter les conséquences d'un embargo.

Sur Studio Tamani - Fondation Hironnelle des femmes se plaignent du fait qu'avant elles payaient leurs "bonnes" 5 000 à 10 000 francs et qu'aujourd'hui elles sont obligées de les payer 15 000 à 20 000 francs. Pour info le salaire minimum légal c'est 40 000 Francs.

## ■ Bacary Camara



Oh ! Que c'est désormais triste d'être malien C'est un triste dialogue de sourds ou chacun défend sa gamelle. Le débat est insipide et inintéressant..On ne sait plus finalement qui est patriote ou apatride et qui ne l'est pas. Ce qui est surtout dommageable, c'est que nous ne sommes plus maîtres de notre destin, le sort du Mali se jouera désormais sans la présence des Maliens. Pourquoi sommes-nous arrivés là ? Chacun y va de ses commentaires, étale ses états-d'âme sur la

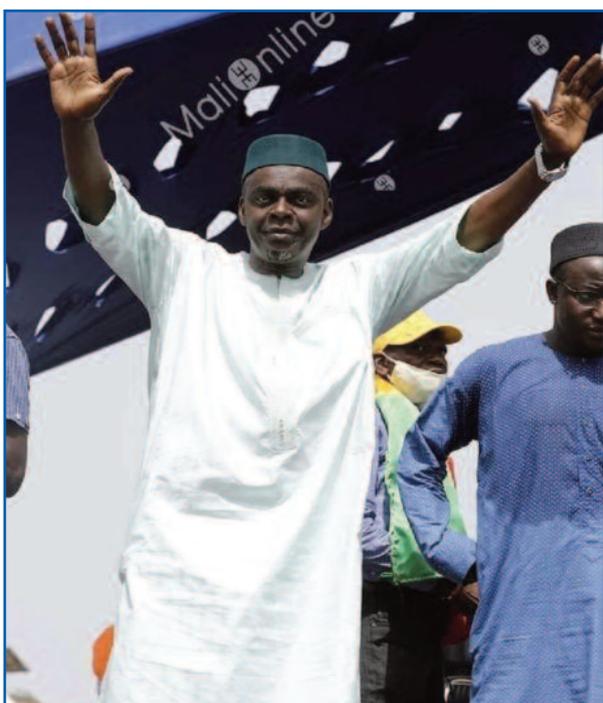
toile, mais ce qui rend tout ce débat biaisé, c'est le rapport que chacun d'entre-nous entretient avec les nouveaux maîtres du pays. Tout le monde suspecte tout le monde d'allégeance ou de connivence avec le nouveau pouvoir, pourvu que l'on y gagne quelque chose. Ce qui n'est pas le cas pour tout le monde. Toute neutralité est suspecte, si vous défendez les nouvelles autorités, vous êtes classé- à tort ou à raison- parmi les meilleurs patriotes du pays, et lorsque vous exprimez une idée contraire à la pensée dominante vous êtes considéré dans le meilleur cas comme un « apatride » dans le pire des cas comme « un traître à la nation », un renégat de la pire espèce. Alors que faire aidez-moi !  
B.CAMARA/Le Phénix



## ■ Horon-Tv



Monsieur Issa Kaou DJIM, 4ème vice-président du #CNT vient d'être libéré par le tribunal de grande instance de la commune IV. Nous y reviendrons pour plus de détails.  
#HoronTV #Mali



## ■ Ibrahim Ikassa MAIGA



Cher(e)s ami(e)s, j'ai accordé ce lundi 08 Novembre 2021, une audience au Collectif des Jeunes Tamacheques du Mali établis en Côte d'Ivoire (CJT/CI).

Des jeunes engagés pour la Refondation du Mali depuis la Diaspora où ils se sont constitués en Collectif pour mieux s'organiser, s'entraider et s'intéresser à la vie de la Nation.

Au cours de nos échanges, ils ont salué les efforts du processus de Refondation en cours et ont exprimé leur désir et volonté à contribuer audit processus notamment les Assises Nationales de la Refondation sur lesquelles leur Collectif fonde un espoir pour le Renouveau du Mali.

Pour ma part, je les ai rassuré de la disponibilité du Département à travailler pour la plus large inclusion possible des Maliens autour des Assises Nationales de la Refondation, sous la conduite des Organes des ANR, récemment installés.

J'ai fini par saluer leur initiative tout en les invitant à l'union sacrée de tous les filles et fils du Pays, afin de bâtir le Mali de nos rêves.  
CCOM/MRE



## ■ Kassim Traoré



Le décret de nomination de Kaou Djim au CNT aurait été abrogé par le Président de la Transition.

## ■ Serge Daniel



#Mali-GUINEE-CEDEAO--/ D'après mes infos, la Guinée a adressé une lettre signée du colonel M. Doumbouya à la CÉDEAO : " la nomination d'un envoyé spécial ne nous paraît ni opportun, ni urgent", précise la missive. Cpt, Conakry entend avoir un dialogue " constant" avec la CÉDEAO.

#Mali- justice : C'est confirmé : Issa Kaou NDjim , 4ème Vice-Président du Conseil National de T ( organe législatif au Mali) , incarcéré

pour "trouble à l'ordre public" a été libéré ce 09/11/2021. Début Décembre, il connaîtra son sort. Son avocat Me K. Tapo est "satisfait".

## ■ Larmes des pauvres



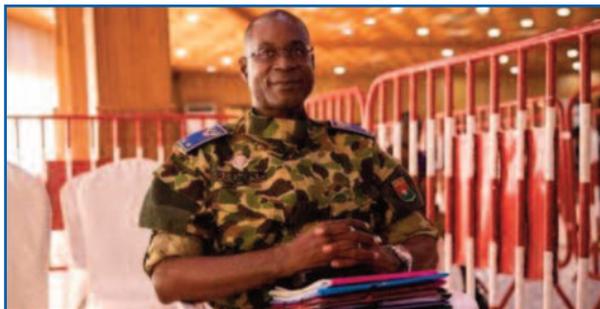
#Burkina --#Loroum #Titao ce 8/11 un affrontement opposant les djihadistes aux supplétifs civils a causé trois (3) décès et plusieurs blessés parmi les #VDP, du matériels saisis par les combattants du #JNIM dont : des armes, munitions et des motos.



## ■ Jeune Afrique



C'est la première fois depuis l'ouverture du procès historique des assassins présumés de Thomas Sankara et ses compagnons que cet homme-clé est interrogé. En l'absence de Blaise Compaoré, il fait figure de principal accusé.



Alors que Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié marquent leur rapprochement, le Premier ministre ivoirien a annoncé face à la presse, ce lundi 8 novembre, la reprise des négociations entre les différents acteurs politiques.



Où se trouvaient exactement les camions détruits au Sahara ? C'est la question qui agite le Maroc après les allégations d'Alger selon lesquelles le Royaume aurait pris pour cible le convoi civil algérien.



## ■ Ashley Leïla MAIGA



Avec les sanctions ciblées de la #Cedeao, #Choguelito est devenu un handicap plus qu'un atout pour la junte qui s'apprête à l'évincer pour obtenir un moment de répit avec la communauté internationale. #Mali



**Pour sauter le verrou sur la localité de Marébougou dans le cercle de Djenné : Les terroristes utilisent le gaz sarin sur les donsos tuant plus d'une cinquantaine**



La guerre imposée à notre pays prend des proportions très inquiétantes surtout avec l'incursion jihadiste dans le centre et le sud du pays. Malgré les mesures envisagées par les différentes autorités, nous continuons impuissamment de compter nos morts et des milliers de déplacés à l'intérieure et dans les pays voisins.

**F**ace à cette situation et à l'abandon de plusieurs localités par les Forces armées maliennes, les populations elles-mêmes se sont organisées en milices d'autodéfense pour protéger les quelques civiles qui n'ont pas accepté de quitter leur terroir. De facto, celles-ci sont devenues les cibles des forces obscurantistes où des affrontements sanglants sont désormais le quotidien des populations de ces localités : le plateau dogon, le delta intérieur du Niger, le Sahel occidental pour ne citer que ceux-ci.

Pour ne rien arranger, nous apprenons de sources sécuritaires l'utilisation du gaz sarin, une substance neurotoxique et hautement dangereuse, par les terroristes qui assiègent Marébougou contre les Donso qui protègent la ville. Toujours selon nos sources, cela intervient après plusieurs revers infligés aux terroristes qui tentaient désespérément de prendre le contrôle de Marébougou, une localité stratégique, car elle permet d'accéder à plusieurs autres localités notamment le pays Dogon, Djenné, San...

Vaincus militairement, les forces du mal n'ont eu d'autre choix que d'utiliser du gaz sarin sur des colonnes de Donso tuant ainsi plus d'une cinquantaine par eux. L'utilisation de cette substance par les terroristes inquiète plus d'un et soulève plusieurs interrogations notamment sur les sources d'approvisionnement du gaz, les technologies à la disposition des terroristes entre autres.

En plus de la guerre dite asymétrique, s'achemine-t-ont vers une guerre chimique ? En tout cas la question mérite d'être posée même si pour le moment nos autorités restent silencieuses sur la question.

Mama PAGA / Source : LE PAYS

**Lutte contre la corruption et la délinquance financière : Moussa Mara au Pôle Economique**



La lutte contre la corruption a atteint sa vitesse croisière. L'ancien Maire de la Commune IV et non moins ancien Premier ministre sous le régime IBK, Moussa Mara, a été aperçu courant la semaine dernière dans les locaux du Pôle Economique et Financier. Pour l'instant, rien n'a filtré sur les réelles raisons de son interpellation par le juge. De sources proches de son interpellation nous rapportent que le juge en charge de l'affaire serait en déplacement. En attendant son retour à Bamako, l'ancien maire et ancien président du parti Yéléma, Moussa Mara, peut se préparer pour répondre à certains actes posés lorsqu'il était le Maire principal de la Commune IV du District de Bamako et ou dans le cadre de l'achat de l'avion de commandement du Président IBK lorsqu'il était Premier ministre. Puisque l'affaire de l'avion présidentiel ne cesse de produire des miracles. Jusqu'à présent, le contribuable malien ne connaît pas le prix réel de cet appareil. Le prix varie d'une autorité à une autorité. Aujourd'hui, les autorités de la Transition veulent connaître le prix réel de l'avion.

**I**l faut rappeler que le Boeing 737 a été livré au lendemain de sa nomination à la Primature. Lors de son interpellation à l'Assemblée Nationale, en tant que Premier ministre, Moussa Mara a affirmé devant les députés que l'avion a coûté au Trésor public la bagatelle somme de 20 milliards F CFA. Cependant dans une interview accordée à l'hebdomadaire "Jeune Afrique", l'ancien Président Ibrahim Boubacar Keïta avait déclaré que le Boeing 737 a été acquis à 18,9 milliards F CFA. Donc deux montants diamétralement opposés. Lors de son déplacement à Tombouctou, Moussa Mara a justifié cette différence par l'immatriculation de l'appareil ainsi que le transport et les frais de parking en Californie. En plus de cette affaire de l'avion présidentiel et d'équipements militaires, l'ancien Premier ministre est cité aussi dans plusieurs scandales fonciers en Commune IV notamment la gestion du foncier de Kalabambougou. Déjà sur la gestion domaniale en Commune IV du District de Bamako, il convient de rappeler que quelques conseillers communaux, à savoir M. Issa Guindo, Siriman Bathily et autres, croupissent à la Maison centrale d'arrêt de Bamako. Une affaire à suivre alors !

Y. MARIKO / Source : Le Malien

**Règlement n°14 de l'UEMOA :  
L'application effective à partir du  
15 novembre prochain**

A partir du 15 novembre 2021, informe le Ministère des Transport, débute l'application effective du Règlement N°14 de l'UEMOA avec une tolérance de 15% des poids maximum en charge des véhicules sur toute l'étendue du territoire national.

Première cause de la dégradation prématurée des infrastructures routières, la surcharge des véhicules augmente le coût d'entretien des routes, réduit la durée de vie des véhicules de transports, allonge les prix et délais d'acheminement des produits de consommation et met en danger la sécurité des personnes et des biens.

Le règlement n° 14/2005/CM/UEMOA est relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids, et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises dans les États membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA).

Selon le ministre des Transports et des Infrastructures, la mise en œuvre effective du Règlement n°14 a pour objectifs de préserver les infrastructures routières, de contribuer à la durabilité des investissements réalisés et d'améliorer la sécurité routière. Il s'agit notamment de contrôler systématiquement les camions dans les ports et plateformes de chargement ; de poursuivre les réformes du secteur des transports routiers : professionnalisation, gestion du fret et consolider l'encadrement tarifaire du transport (définition de prix plancher-prix plafond) ; de consolider les mesures de réduction du nombre de postes de contrôle ; de développer d'autres modes de transport (ex : ferroviaire).

La responsabilité des opérateurs économiques, des transporteurs et conducteurs des véhicules lourds de transport de marchandises utilisant le réseau routier est par conséquent interpellé. Des réunions de sensibilisation des transporteurs ont eu lieu sur l'échéance de cette mesure. Les transporteurs maliens se doivent de se mettre à l'affût pour ne pas être surpris par le délai.

Il faut noter que les gros-porteurs peinent à joindre les deux bouts, du fait des désagréments causés par le règlement 14 de L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Partagés entre la surfacturation, et la fiabilité, ils demandent aux autorités étatiques d'organiser des assises routières pour réglementer ce secteur.

Cyril Adohoun / Source : L'Observatoire



**Mahmoud Dicko : « On ne peut pas  
construire un Etat avec les réseaux  
sociaux »**



**Le silence prolongé de l'Imam Mahmoud Dicko face à la complication de la gestion de la Transition devenait de plus en plus inquiétant. Finalement, en fin de semaine dernière, le leader religieux a profité de son sermon du vendredi 05 novembre pour briser le silence à travers les paraboles.**

Ancienne autorité morale du M5-RFP, mouvement contestataire qui a occasionné la chute du Président Ibrahim Keïta, l'imam Mahmoud Dicko demeure insatisfait de la gestion des affaires publiques par la transition. Si pour l'instant il n'a pas énoncé des manifestations contre la transition, il a tout de même exprimé son amertume vis-à-vis de conduite de la cité.

Devant ses fidèles, l'imam a indiqué : « Dans un pays où on ne s'écoute pas, où on ne se tolère pas, ce pays est destiné à la ruine. Notre pays souffre de manque de repère. Si, dans un pays où on refuse de se faire guider par les hommes vertueux, de foi et de culture, il faut s'inquiéter pour l'avenir de ce pays. On ne peut pas construire un pays avec les réseaux sociaux ». Car, explique-t-il, ce sont des illustres inconnus qui distillent des informations sur ces réseaux sociaux. Pour lui, il faut impérativement des hommes de repères, des guides. A défaut de cela, poursuivra-t-il, on finira par se faire diriger par des gens qui n'en n'ont pas le mérite. « Notre prophète a prévenu que si on confie quelque chose à quelqu'un qui n'en n'a pas le mérite, il faudra s'attendre au pire », soutiendra l'orateur. Avant de souligner que le Mali a besoin de bénédictions, de conseils, de tolérance, de concorde et d'écoute. Toute personne qui te souhaite le bonheur, écoute-la et tends lui la main. « N'incite pas à la révolte. Éteint le feu à chaque fois que tu peux. Tels sont des conseils du Prophète Mohamed (Paix et Salut sur Lui). C'est cela un bon croyant », rapporte l'imam Dicko.

Oumar KONATE / Source : La Preuve

## Élections présidentielles du 27 février 2022 : Le report confirmé

L'élection présidentielle du 27 février 2022 est reportée. Pour le moment, aucune date officielle n'a été annoncée par les autorités transitoires. Selon les informations, les dirigeants actuels ont informé la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), lors de son sommet extraordinaire tenu à Accra, au Ghana le dimanche passé, qu'ils ne pourront pas tenir les élections à la date indiquée.

Le report des élections présidentielles de 2022 est dorénavant officiel. Les dirigeants n'ont pas les moyens sécuritaires, politiques et institutionnels de tenir les élections au Mali. Raison pour laquelle ils ont annoncé la nouvelle sans détour à l'organisation sous-régionale dont le Mali est l'un des fondateurs. L'engagement pris devant l'opinion nationale et internationale ne pourrait pas être respecté. Les dirigeants de la transition se basent actuellement sur les réformes politiques et institutionnelles pour tenir une élection crédible et transparente qui ne sera pas contestée par toutes les forces vives de la nation. Celles et ceux qui suivaient l'actualité malienne savaient très bien que les autorités transitoires n'avaient pas l'intention de tenir les élections avant de mener les Assises Nationales pour la Refondation (ANR), ce grand rendez-vous qui débutera à la fin de ce mois et qui se poursuivra jusqu'au 25 décembre prochain. Il permettra de faire des réformes politiques et institutionnelles pour sortir le Mali de la panade. Cela a toujours été la volonté depuis l'arrivée de Dr Choguel Kokalla Maïga à la primature. Lors d'une audience à la primature, justement, il a réaffirmé : « Tenir les élections sans les réformes institutionnelles sera suicidaire ». L'actuel Premier ministre travaille pour tenir les Assises Nationales pour la Refondation avant de se concentrer sur la tenue des élections. Pour lui, c'est la réforme qui est prioritaire et non les élections prési-



dentielles. Pourtant, Dr Maïga avait confirmé sur les antennes de RFI (Radio France Internationale) que ce sont les Maliens qui décideront la question de prorogation de la transition lors des Assises Nationales pour la Refondation à venir. Avant même le début de ces assises, le PM a annoncé la prorogation de la transition à la CEDEAO. Les autorités de la communauté sous régionale ont décidé de prendre des sanctions individuelles contre les leaders de la transition malienne. Elle n'a pas du tout accepté pour le moment cette prorogation et souhaite durcir les sanctions lors du prochain sommet de la CEDEAO prévu pour le 12 décembre 2021.

Vu les réalités du pays, c'est très difficile pour le moment de tenir les élections à cause de la gravité de la situation sécuritaire au Mali. Certaines zones sont inaccessibles, donc mieux vaut se consacrer pour organiser une élection générale sur toute l'étendue du territoire national.

D. Sanogo / Source : LE COMBAT

**malikile.com**

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

**Malikilé**  
74%  
MIGRATION IRREGULIERE :  
48 MALIENS PERISSENT EN MER



# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite  
s'étend à tous les agents publics sans exception

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



# Le ministre Kassogué sur l'esclavage par ascendance : « Nous avons instruit à tous les procureurs de sévir... »

Interrogé sur la question de l'esclavage par ascendance au Mali sur Mikado, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mahamadou Kassogué, promet que des textes seront prêts pour réprimer sévèrement le phénomène dans toute sa dimension. Toutefois, il a « instruit à tous les procureurs de sévir sur la base des dispositions actuelles du Code pénal ».

Les personnes nées en esclavage travaillent sans être payées et privées de leurs droits fondamentaux et de leur dignité. Ceux qui rejettent la désignation d'esclave et tentent de défendre leurs droits sont régulièrement violés par les chefs traditionnels ou religieux et leurs alliés.

Des experts des droits de l'homme indépendants de l'ONU ont appelé le Mali à prévenir les attaques contre les soi-disant esclaves, affirmant que ces incidents sont en augmentation, avec deux fois plus de personnes blessées cette année qu'en 2020. « Les attaques constantes et systématiques contre les personnes considérées comme « esclaves » sont inacceptables et doivent cesser immédiatement », a déclaré Alioune Tine, l'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Mali. « De telles attaques vicieuses sont incompatibles avec une société inclusive et nous les condamnons dans les termes les plus forts », a, pour sa part, déclaré Tomoya Obokata, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage.

Pour rappel, le Mali a interdit l'esclavage en 1905, mais un système d'esclavage d'ascendance persiste, en vertu duquel le statut d'esclave est attribué à certaines personnes parce que leurs ancêtres auraient été réduits en esclavage par des familles des soi-disant « maîtres ». Le ministre de la Justice et Garde des Sceaux est revenu sur la question, car ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur. « Nous avons instruit à tous les procureurs de sévir sur la base des dispositions actuelles du Code pénal », selon le ministre de la Justice Mahamadou Kassogué, qui évoque aussi l'élaboration d'une loi spécifique pour « réprimer le phénomène dans toute sa dimension ». Toutefois, Mahamadou Kassogué reconnaît qu'il y a des dispositions du code pénal qui



permettent de prendre certains aspects dont notamment les coups et blessures, le cas de meurtre, le cas de séquestration, le cas d'enlèvement de personnes et autres qui peuvent être pris en charge. Mais il avouera que : « la dimension psychologique qui est liée à la question de l'esclavage, notamment les mesures de nature esclavagiste, la discrimination basée sur le statut d'esclave et l'apologie de l'esclavage sont des infractions qui ne pourront pas être réprimées en tant que telles tant qu'on n'a pas une loi spécifique en la matière ». Se basant sur cette théorie du ministre de la Justice, l'interrogation qui demeure est de savoir si les esclavagistes du Mali continueront d'agir en toute impunité ? Dès lors où le ministre en charge de la question avoue qu'aucune loi ne réprime cette pratique barbare et obsolète.

Par ailleurs, le ministre Kassogué reconnaît que le Mali dispose des textes qui ont été élaborés et qui sont en train de suivre leur parcours dans le circuit d'adoption. « S'il plaît à Dieu, nous ferons en sorte que ces textes soient adoptés et que nous puissions avoir un document vraiment très précis qui va réprimer exactement le phénomène dans toute sa dimension », assure le ministre de la Justice.

Mais en attendant cela, il affirme qu'il a été instruit à tous les procureurs du pays de prendre les dispositions pour sévir sur la base des dispositions actuelles ».

Il est plus que temps pour les autorités maliennes de trouver une solution définitive à ce phénomène qui ternit l'image de la société malienne, car depuis 2018, la zone de Kayes fait face à une montée de la violence liée à la problématique de l'esclavage par ascendance. Cette pratique, qui persiste à Kayes et dans d'autres régions du pays, mène à de fortes discriminations. A titre d'exemples, des « esclaves » ont été empêchés d'accéder à leurs champs par des « nobles », ont rapporté des experts des Nations Unies.

En résumé, une révolution idéologique est peut-être en cours. Les réseaux sociaux et les médias donnent de l'ampleur à toutes les informations. Les esclaves sont de plus en plus entendus et soutenus, et semblent en passe de gagner la bataille. Mais face à eux, les « nobles » s'accrochent à leur petit morceau de pouvoir parce que c'est tout ce qui leur reste.

Ahmadou Sékou Kanta  
Source : L'Observatoire

# Vie chère et hausse des prix des produits de premières nécessités : Le Mali mieux qu'ailleurs dans la sous-région

**Le ministre du Commerce et de l'Industrie a fait le point de l'état d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité et présenté l'évolution des prix.**

**F**ace à la presse, Mahmoud Ould Mohamed, ministre de l'Industrie et du Commerce, a tenu à éclaircir la situation concernant les prix des produits sur le marché. Ainsi, il a reconnu que les prix des produits de première nécessité relevés au cours de la semaine du 18 au 24 octobre sont en hausse par rapport à l'année dernière à l'exception du sorgho et du lait en poudre dont les prix sont restés pratiquement stables. Selon ces propos, depuis la suspension des abattements subventionnés, la viande avec os est cédée entre 2.800 FCFA et 3.000 FCFA sur les marchés de Bamako et de Kati ; soit le niveau d'avant la subvention. Par ailleurs, les matériaux de construction connaissent une tendance générale à la baisse, précise le ministre. Ainsi, le ciment qui était vendu à 120.000 FCFA durant le 1er trimestre 2021 est cédé aujourd'hui à 90.000 FCFA la tonne, soit une

baisse de 25%. Aussi, le ministre ajoute que les barres de fer à béton de 6,10 et 12 mm de diamètres, qui étaient vendus à 750 FCFA, 2150 FCFA et 3150 FCFA l'unité, reviennent respectivement 600 FCFA, 1850 FCFA et 2850 FCFA. « Cette situation peu reluisante affecte tous les pays du monde, elle n'est pas seulement propre au Mali. En dépit de l'enclavement du Mali, de son contexte socio-politique difficile, la plupart des produits de première nécessité coûtent moins chers comparativement à certains pays de la sous-région » reconnaît-il. A titre d'exemple, le ministre de l'Industrie et du Commerce citera le sucre qui coûte à 500 FCFA le Kg au Mali mais vendu à 700 FCFA, voire 800 FCFA dans des pays où transitent nos importations. Il ajoute également qu'il en est de même pour le riz avec brisure, l'huile alimentaire, le carburant, les matériaux de construction, la pomme de terre, les céréales

etc. Pour le ministre, cette situation dénote des efforts financiers considérables de l'Etat malien en termes d'abandon des droits de taxes aux cordons douanier.

Toutefois, Mahmoud Ould Mohamed a tenu à préciser que s'agissant de la filière pain, le prix de celui-ci fait l'objet d'un consensus entre le gouvernement et l'ensemble des acteurs du sous-secteur au sein d'un cadre de concertation mis en place à cet effet. Il ajoute qu'en application du protocole d'accord signé le 30 mars 2021, le prix consensuel du pain aux consommateurs a été fixé à 250 FCFA pour le pain de 300 g et 125 FCFA pour celui de 150g, et celui de la farine aux boulangers à 20.000 FCFA le sac de 50 Kg au minimum.

Outre les prix sur les marchés, le ministre a fait état des mesures sociales qui consisteront à distribuer des vivres et des aliments bétails, le transfert monétaire, le financement des travaux à haute intensité de main d'œuvre, l'augmentation des salaires et surtout la réforme des pensions de retraite.

Pour le ministre, toutes ces actions visent à soulager la population malienne. « Le gouvernement de la transition dirigé par le premier ministre Dr Choguel K Maiga, poursuit la mise en œuvre des mesures de multiplication de soutien au pouvoir d'achat des populations. » conclut-il.

Ahmadou Sékou Kanta  
Source : L'Observatoire



# Ministère des Affaires Religieuses et du Culte : Dr Mahamadou Koné imprime sa marque



**J**uriste chercheur, interprète, philosophe et islamologue, Doctorant en Droit Privé, Docteur en Droit Islamique, Licence en Traduction et Interprétation, Fonctionnaire des collectivités territoriales et Professeur principal de l'Enseignement Secondaire en Droit, celui qui s'occupe du Ministère des Affaires Religieuses et du Culte dans le gouvernement de la Transition, en l'occurrence le Dr Mahamadou Koné, jouit aujourd'hui d'une notoriété auprès de toutes les confessions religieuses du Mali du fait de la confiance qu'il a su instaurer.

D'un style direct tant dans le discours que dans l'action, l'homme ne s'accommode d'aucun complexe pour exprimer ses opinions, non pas sans irriter certains, somme toute des grands habitués aux paroles mielleuses et qui vivent que de la flatterie ! Difficile dans ce cas de se retrouver dans l'univers du ministre Koné, bâti sur des valeurs morales fortes qui ont pour piliers vérité et intégrité dans tout, partout et quel qu'en soit le prix.

Depuis son arrivée à la tête du Ministère des Affaires Religieuses et du Culte, Dr Mahamadou Koné ne cesse de travailler et de traiter tous les leaders à équidistance, de contribuer à l'unité entre les musulmans et entre l'islam et les autres religions du pays. De même, il a surtout innové en brandissant la vertu et les qualités du travail contre des idées perçues et des comportements aux antipodes de la ri-

gueur.

La preuve, cette vidéo qui a circulé sur les réseaux sociaux, où on le voit dénoncer sévèrement une pratique bien ancrée dans notre pays, notamment le fait pour certaines personnes de s'attendre constamment à des enveloppes venant du département de tutelle. Ces propos, qui sont d'une franchise étonnante, ont été tenus lors de l'atelier d'échange sur « la situation sociopolitique » du Mali, initié par le Haut Conseil Islamique du Mali.

« Il y a certains responsables qui pensent qu'aussitôt un ministre a pris fonction, il doit chaque mois leur glisser soit 100 000 FCFA, 200 000 FCFA... Moi, je n'ai pas un rond à donner à qui que ce soit. J'ai une mission qui m'a été confiée, et je me dois de suivre ma ligne directrice, qui est d'accomplir cette mission

en toute droiture, sans entrer dans des jeux de satisfaction d'intérêts particuliers. Je suivrai ma ligne à la lettre et en toute franchise pour honorer la confiance qui a été placée en moi », avait-il asséné, comme pour dire que le temps de ces comportements est révolu.

Entre le ministre Mahamadou Koné et les responsables des confessions religieuses du Mali, c'est la confiance mutuelle sans cesse renouvelée et cela depuis sa nomination à la tête du département des Affaires Religieuses et du Culte. On se rappelle en effet que partout où il est passé lors de sa prise de contact avec ceux-ci, les leaders religieux toutes confessions religieuses confondues ont tour à tour exprimé leur joie et la fierté suite à sa nomination.

Il avait alors pris l'engagement de travailler pour rassembler tous les musulmans, par-delà les postures doctrinales et sociétales, et d'instaurer un dialogue interreligieux fructueux. « Le respect et le droit à la différence qui sous-tendent cette conviction doivent être des viatiques pour chacun, avait-il soutenu, avant de promettre, pour ce qui concerne le respect des principes républicains : « Je resterai à équidistance de toutes les confessions religieuses et autres tendances doctrinales, en agissant avec équité et justice envers tout le monde ». Une promesse qui reste de mise encore à ce jour !

■ Yama DIALLO



# Lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : L'OCLEI et le procureur du pôle économique unissent leurs forces

Le procureur du pôle économique et financier Ousmane Fati accompagné de ses propres collaborateurs a rendu, le lundi 8 novembre 2021, une visite de courtoisie à l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI). Au menu des échanges : une lecture succincte des rapports publiés par l'office central de lutte contre l'enrichissement illicite, les difficultés et les attentes de la structure et enfin rendre fructueux la collaboration entre les deux organes de lutte contre l'enrichissement illicite.



La visite de courtoisie s'est vite transformée en une séance de travail. Saisissant l'opportunité qui était ainsi offerte, le président de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, Moumouni Guindo a brossé le tableau de sa structure en matière de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Il s'est appesanti sur le mode de fonctionnement de l'OCLEI, le mode de saisine à travers le numéro vert. A ses dires, après chaque dénonciation, les membres de l'OCLEI examine la question pour voir si elle relève de sa compétence et si elle continue un cas d'enrichissement illicite. C'est dire que le travail est fait selon les règles de l'art et les condi-

tions définies en la matière.

Mieux, il dira que la lutte contre l'enrichissement illicite est un engagement constant des autorités maliennes et des partenaires techniques et financiers dans un souci de bonne gouvernance et de gestion transparente des deniers publics. Dans ce cadre, le Mali a souscrit à plusieurs accords et traités au plan sous-régional, régional et international relatifs à la lutte contre la corruption.

Moumouni Guindo et ses hommes ont insisté sur la diligence des procédures judiciaires. Pour qu'à l'heure du bilan qu'ils puissent dire à telle année, il y a tels dossiers qui sont entrés, tels dossiers sortis et il y a eu telles

condamnations. Ils ont par ailleurs, invité le procureur à utiliser efficacement ses pouvoirs considérables à travers les textes même s'il faut changer de paradigme : ne pas placer les délinquants financiers sous mandat de dépôt mais saisir les biens. Parce qu'au bout compte, c'est le recouvrement des avoirs qui nous importent. Car à l'heure du bilan il faudrait exciper ce qui a été fait par le pôle économique en matière de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. L'attente de la population est forte dans le combat contre les fonctionnaires véreux. Le peuple n'espère pas autre chose que des décisions de condamnations. Cela est possible. Les actions du gouverne-



ment dans le cadre de la lutte contre la corruption est entre les mains de la justice. Cette rencontre a été mis à profit par Moumouni Guindo pour égrener les difficultés auxquelles l'OCLEI est confrontée. Les difficultés que rencontre l'OCLEI pour s'installer dans le paysage institutionnel laissent percevoir le caractère métastatique du fléau de l'enrichissement illicite au Mali. Assez souvent, la relation à la chose publique est désinvolte, voire prédatrice. En témoignent les constats récurrents des structures de contrôle de l'administration. De 2005 à 2019, les irrégularités financières que celles-ci ont découvertes s'élèvent à 1 266 milliards de francs CFA. Ces irrégularités fi-

nancières consistent en divers détournements de deniers publics, non-recouvrements de recettes, dépenses fictives, surfacturations et gaspillages. Le résultat des investigations de l'OCLEI confirme la gravité du fléau. En 2019, les trois rapports d'enquête qu'il a transmis à la justice ont révélé des biens présumés illicites totalisant 4 milliards 279 millions de FCFA. Certes, les trois agents concernés bénéficient de la présomption d'innocence jusqu'à la fin de la procédure. La participation et la collaboration de tous les acteurs étatiques et non étatiques, impliqués dans la lutte contre l'enrichissement illicite, sont indispensables pour vaincre le fléau.

Après les différentes interventions sur l'épineuse question de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, le procureur du pôle économique et financier, Ousmane Fati a rassuré les membres de l'office central de lutte contre l'enrichissement quant à l'application de la loi dans toute sa rigueur et sans état d'âme. Aussi, il a indiqué que tous les dossiers transmis par l'OCLEI ont été traités en grande partie. Et que rien ne pourra arrêter la volonté inébranlable des autorités du peuple sur la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite qui constituent une entrave à tout processus de développement. Il a souligné que le pôle économique et financier ne faillira pas à sa mission. Il a aussi apprécié à sa juste valeur les rapports produits par l'OCLEI qui sont présentés dans des formes convenables et exploitables.

Au sortir de cette rencontre, tout porte à croire que ces deux structures sont plus que jamais déterminés à mettre hors d'état de nuire les bandits à col blanc. Les deux structures ont promis de rencontrer chaque fois qu'il y a nécessité pour examiner toutes les questions relatives à la lutte contre le phénomène de corruption qui empêche le trésor public de respirer. Il faut préciser que la rencontre s'est terminée sur une note d'espoir.

■ Ibrahim Sanogo



# Mise en œuvre du plan d'action national sur l'agenda Paix, Femmes et Sécurité : **WANEP et ses partenaires se mobilisent**



**L**a cérémonie d'ouverture de l'atelier d'actualisation du plan d'action de la coalition nationale des femmes du Mali pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action national relatif à l'agenda femmes paix et sécurité a été présidée, le mardi 9 novembre 2021, par Mme le ministre de la femme de l'Enfant et de la Famille

Aux dires de Mme la rapporteuse, l'objectif est d'apporter une réponse à une instabilité sécuritaire que nous connaissons dans la sous-région. Les questions de violences basées sur le genre, les crises humanitaires engendrées par les différentes violences, la crise socioéconomique et les crises politiques. Il y a aussi la participation des femmes dans les différents processus de gouvernance et de paix. « C'est dans ce même contexte que nous continuons de travailler pour apporter notre pierre à l'édifice pour une meilleure représentativité des femmes dans les instances de gouvernance de paix et de sécurité. L'objectif c'est de ren-

forcer les systèmes et les structures qui autonomisent les femmes au niveau local en tant que des parties prenantes dans les transitions politiques de gouvernance de paix et de sécurité. La stratégie que nous avons mise en œuvre depuis l'année dernière, c'était de mobiliser, équiper les femmes pour des actions collectives, mettre les femmes en réseau. Nous avons aussi travaillé autour du dialogue et de l'influence des politiques, la participation inclusive des femmes dans les processus électoraux et de transition politique. Cette année au mois de février nous avons eu les trois élections pour les 3 autres pays qui sont impliqués dans le projet la Côte d'ivoire, le Niger et le Burkina Faso. Au niveau du Mali, nous avons organisé le dialogue politique national », a-t-elle souligné.

Aussi, elle a indiqué que la phase 2 du projet se focalise sur des résultats clés. « En fait, cette phase 2 a été motivée par les conclusions de la phase 1 sur la base des recom-

mandations que les femmes sur le terrain ont faite à nos différents partenaires, en terme de participation des femmes dans les différentes instances de décision. C'est cet atelier de capitalisation que nous avons eu l'année dernière sur la base de nos différents acquis, des faiblesses, des défis qui ont motivé cette phase 2 pour pouvoir répondre aux besoins identifiés pendant la phase 1. Les résultats autour desquels, nous allons travailler au cours cette phase 2, c'est de promouvoir les attitudes et les compétences en leadership des femmes dans les 4 pays. L'année dernière nous avons eu des opportunités de renforcement de capacité des femmes et nous voulons créer des cadres pour promouvoir ces compétences parce que nous croyons que les femmes ont les compétences qu'il faut pour pouvoir intégrer dans les processus de gouvernance de paix et de sécurité », a-t-elle précisé.

Au début de son intervention, Mme le ministre



a salué cette initiative dans le cadre de la phase 2 du projet régional intitulé : bâtir une approche inclusive et relance post Covid-19 de sortie de crise et de réforme de la gouvernance au Sahel. Elle a rappelé que ce projet est mis en œuvre par le réseau Ouest africain pour l'édification de la paix ( Wanep) en partenariat avec la Cédéao et en appui financier du bureau régional du PNUD. Cette initiative constitue une éloquente réponse au multiple défis qui se posent aux Etats de la Cédéao en

matière de participation des femmes et des jeunes aux instances et organes de prises de décision en cette période de transition. Elle s'est aussi réjouie du fait que son département soit associé à cet évènement. « Comme vous le savez la résolution 1325 a été adoptée par le conseil de sécurité des Etats Unies le 31 octobre 2000. Elle constitue une norme internationale, innovante qui demande la pleine et égale participation des femmes à toutes les initiatives concernant la paix et la sécurité.

Notre pays connaît depuis 2012, une crise socio-sécuritaire qui a affecté l'ensemble des populations du Mali. Les femmes et les enfants sont les plus touchées. L'élaboration du plan national traduit l'engagement du gouvernement à travers mon département a impliqué tous les acteurs afin d'harmoniser et mieux coordonner sa mise en œuvre », a-t-elle dit.

■ Ibrahim Sanogo



# Inauguration de l'école des jeunes aveugles : Empathie et solidarité envers les non-voyants

Les capacités d'accueil de l'école des jeunes aveugles Youssouf Diakité de Missala viennent d'être renforcées. L'inauguration de ces nouvelles salles de classes s'est déroulée, le samedi 06 novembre 2021, en présence du représentant du ministère de la Santé et du Développement social, Siaka Coulibaly, de celui de l'Association « Rêve de voir le Mali », Djibi Sacko et de plusieurs élèves et parents d'élèves.

**C**réée en 2017, l'école des jeunes aveugles accueille, aujourd'hui, 39 élèves, dont 13 non-voyants, répartis entre les classes de 1ère à la 5<sup>e</sup> année. Cet établissement scolaire comporte désormais 5 salles de classes. A cœur vaillant rien d'impossible, a-t-on coutume de dire. Tel semble être le cas de Youssouf Diakité. Non-voyant, il a créé cet établissement dont il est le promoteur. Il s'est assigné comme vision d'apporter sa pierre à l'édifice national. C'est ainsi, qu'il donna la chance à des élèves non-voyants d'aller à l'école dans les mêmes conditions que les autres enfants de leur âge.

Dans ses propos, Youssouf Diakité promoteur de l'établissement, a précisé que la réalisation de ce bâtiment est le fruit d'une solidarité nationale et internationale. C'est aussi la première école primaire inclusive en Afrique de l'Ouest pour voyants et non-voyants, a-t-il indiqué avant de poursuivre : dans chaque classe, il y a des voyants et des non-voyants. Les cours aussi sont dispensés par un enseignant voyant et un autre non voyant.

S'agit des difficultés de son établissement, cet expert international en nouvelles technologies pour aveugles et malvoyants et en inclusion scolaire, évoque des dépenses liées à l'internat, notamment la prise en charge alimentaire des pensionnaires (élèves et maîtres) et le transport pour retourner dans les familles pendant le week-end. A ceux-ci s'ajoutent les difficultés de paiement des salaires des enseignants et de l'absence de matériels didactiques adaptés à l'enseignement des déficients visuels.

Cri de cœur ! Youssouf Diakité demande un accompagnement du gouvernement, notamment en termes d'acquisition de moyen de transport et de prise en charge des salaires du personnel enseignant. Aussi, il cherche les moyens pour construire l'internat dans l'enceinte de son établissement. Enfin, un véhicule pour le



transport des élèves qui habitent très loin de l'école.

Emu et à la fois satisfait de cette réalisation qui vient d'accroître le parc d'établissement scolaire dans notre pays, le représentant du ministère en charge de la Santé a salué l'initiative, surtout l'inclusivité dans cette école à savoir l'enseignement des élèves non-voyants et voyants dans une même classe. « Le Mali a la chance d'être le premier à montrer aux autres qu'une personne atteinte de déficience visuelle peut travailler dans les mêmes conditions que les autres. Tout le monde peut contribuer au développement socio-économique du pays quand on vous donne cette

chance », dira Siaka Coulibaly, représentant du ministre de la santé et du développement social.

La cérémonie a été embellie par la remise symbolique de prix aux meilleurs élèves. Ils ont reçu également des vêtements offerts par l'association « Rêve de voir le Mali ». Issa Kanté, un jeune non-voyant de 18 ans était parmi les bénéficiaires. Des élèves fiers de l'opportunité ont invité les plus hautes autorités du pays à soutenir cet établissement qui permettra d'offrir une égalité de chance entre les enfants du pays.

■ Ibrahim Sanogo

# Assimi Goïta et le pouvoir : Éviter l'impasse !

**S**anctions de la CEDEAO, jeux dilatoires, perspectives de la prolongation du délai de la transition, vie chère... Le président de la Transition, Assimi Goïta, doit changer de paradigme. Face aux préoccupations nationales de plus en plus accrues, une autre alternative s'avère nécessaire. Avant l'exposition, bien entendu.

S'il est vrai que le chaos précède l'ordre, le Président de la Transition Assimi Goïta, capitaine à bord du bateau Mali, doit reprendre la main et imprimer une nouvelle cadence. Les difficultés auxquelles sont confrontées les populations ne peuvent rester, longtemps, sans solution.

Fédérer les Maliens autour d'un objectif commun, obtenir leur adhésion au projet de la prolongation du délai de la transition, aller dans le sens de la volonté populaire, sont entre autres les perspectives qui s'offrent au Président de la Transition, Assimi Goïta, dont le pays vient d'être isolé encore une fois par les Chefs d'Etat de la CEDEAO, réunis en sommet extraordinaire à Accra, le dimanche 6 novembre 2021.

Face aux difficultés déjà connues dans le pays, tenir compte de la souffrance des populations en évitant de jouer au dilatoire est important. On se rappelle que le peuple malien s'est affiché, soutenant les auteurs du putsch du 18 août 2020, aux premières heures du coup d'Etat, que le CNSP refuse de reconnaître jusqu'ici. Les causes qui ont prévalu au départ précipité du président démocratiquement élu, Ibrahim Boubacar Keita en 2020, si on ne prend pas garde, semblent aussi réunies.

A l'époque, il a été reproché à IBK son manque d'initiative à résoudre les problèmes à l'état miniature, sa négligence à minimiser les agissements du front social, son manque de rapprochement vis-à-vis du peuple, et d'anticipation sur les problèmes quotidiens. Plus d'un an après, les mêmes ingrédients semblent se réunir sous nos yeux. À Assimi Goïta de se rendre compte en prenant le devant. Sinon, le délai de 18 mois de la transition sur lequel pataugent les autorités de la transition, ouvrant la porte à une prolongation possible, est contraire aux décisions du peuple souverain du Mali, qui l'a adopté à travers les



concertations nationales d'après coup d'Etat d'août 2020, conforté par la charte de la transition.

## La flambée des prix

La lettre demandant la prolongation de la transition, adressée à la CEDEAO, par les tenants du pouvoir à Bamako sans concertation au préalable du peuple souverain du Mali trahit donc la volonté populaire d'un peuple qui tire le diable par la queue. La vie chère est devenue une réalité. Le panier de la ménagère rempli sortant du marché qu'on connaissait hier est devenu le sachet de la ménagère contenant seulement quelques légumes.

Les autorités en charge de régler la flambée des prix des produits de première nécessité peinent à stabiliser le prix sur le marché. Alors quelle marge de manœuvre pour le Président Assimi Goïta ?

## La communication

Pour un observateur averti, le Président Assimi Goïta doit descendre dans les marchés et exhorter les commerçants à l'aider à atténuer les souffrances des populations. « Il peut aller à la rencontre des bouchers dans le marché, les exhorter à respecter le prix fixé et leur faire part du travail formidable qu'il est en train de faire à la tête du pays.

Le tout concourant, bien sûr, au bien-être des populations », a-t-il expliqué. Suivant les ex-

plications de notre interlocuteur, le peuple malien ne demande pas beaucoup de choses aux autorités. Il veut juste le minimum.

Elément essentiel dans ce processus, il faut dire que la communication doit jouer son rôle de premier plan. Négligée par méconnaissance, la communication est au bout de tout succès.

Au Rwanda, le président Paul Kagamé, avare en parole, est un bon communicant. Le président rwandais n'a pas de gêne à se déambuler dans les rues de sa capitale. On le voit souvent curer les caniveaux avec pelle à la main. Les messages qu'il véhicule à travers ses sorties sont importants.

En France, le président Jacques Chirac a été un chef d'Etat proche des populations ou de la foule, à l'intérieur ou à l'extérieur. Jacques Chirac se plaisait à saluer ou à serrer les mains des personnes dès qu'il était en déplacement en brisant sa ceinture de sécurité.

En somme, autour de Assimi, la communication bien structurée et coordonnée au temps du CNSP semble mourir de sa belle mort, tant le locataire du palais de Koulouba a adopté, depuis un temps, une nouvelle forme de communication basée sur le silence, laquelle tôt ou tard est suicidaire.

Ousmane Morba

Source : L'Observatoire

## Échiquier politique : Sadou Diallo quitte la CODEM

**Sadou Harouna Diallo, de son vrai nom, mais connu politiquement sous celui de Sadou Diallo, vient de rendre le tablier au parti La Convergence pour le Développement du Mali (CODEM).**

Le politique Sadou Diallo ne fait plus partie de la CODEM. Le parti de Housseyni Amion Guindo dit Poulo vient de perdre son 1<sup>er</sup> vice-président. Le N°2 de la CODEM a décidé de mettre fin à ses relations avec la Convergence pour le Développement du Mali. Le parti a perdu un poids lourd, surtout à l'approche de l'élection présidentielle à venir. Le natif de Bazi Haoussa dans le cercle d'Ansongo, région de Gao, fut un élément clé de la CODEM dans la 7<sup>e</sup> région du Mali. Grâce à lui, à l'époque, selon notre source, plusieurs jeunes ont adhéré au parti de Poulo. Sa démission jouera énormément sur le bureau national de la CODEM, particulièrement celui de

Gao. Quasiment, tous les jeunes Gaois risquent de suivre leur mentor qui vient de quitter officiellement la CODEM. Cette démission de Sadou Diallo n'arrange pas du tout la CODEM dans leur région. Il se battait pour donner de bonnes images à CODEM dans la ville des Askias.

La CODEM a incontestablement perdu la coqueluche des jeunes de Gao et certainement aussi un de ses capitaines. Pour le moment, il n'a pas encore officiellement révélé sa nouvelle destination, mais un habitant à Gao, dont nous allons taire le nom, affirme qu'il serait sur le chemin de déposer ses valises chez les abeilles (ADEMA-PASJ). Selon une autre

source, Sadou Harouna Diallo fut l'un des dirigeants, qui est resté à Gao lors de la crise de 2012. Les présumés djihadistes partaient chez lui à maintes reprises pour vandaliser ses biens. Après plus d'un an, c'est la population de Gao qui a souhaité qu'il quitte son terroir pour Bamako, raison pour laquelle sa cote de popularité a grimpé. L'enfant de Bazi Haoussa n'est plus le 1<sup>er</sup> vice-président de la CODEM. Un coup dur pour Poulo et son parti dans les régions du nord, particulièrement celle de Gao. Actuellement la CODEM et la transition ne mangent pas dans la même assiette. C'est le président dudit parti qui pilote le Cadre d'échanges des partis politiques composé de plusieurs partis de l'ancienne majorité présidentielle. Il est contre la prorogation de la transition et la tenue des Assises Nationales de Refondation (ANR). Leur but est le respect du délai de la transition.

D. Sanogo  
LE COMBAT



# Démission de Sadou H. Diallo de la CODEM : Pour délit de déstabilisation de la Transition, « Poulo » perd un grand allié



Le ciel tremble à la CODEM suite à la démission avec fracas de Sadou H. Diallo, 1er Vice-président du parti. Ladite démission est spectaculaire, en ce sens qu'elle met en exergue deux réalités différentes aujourd'hui. La première renvoyant à des Maliens soucieux du Mali et engagés pour l'aider à sortir de l'impasse dans laquelle il est plongé depuis 10 ans. Et la seconde qui renvoie à des gens qui ont pillé et sucé ce pays-là et qui en veulent encore, qui n'ont aucun souci du Mali, le plus important pour eux étant les seuls besoins de leur ventre !

En effet, Sadou H. Diallo a été on ne peut plus clair, il aime la CODEM, il aime son Président, en l'occurrence Housseini Amion Guindo dit « Poulo », mais entre ce grand amour pour la CODEM et son Président et le Mali, il décide de choisir le Mali ! Il éprouve aujourd'hui de la peine de voir encore dans ce pays presque à terre des gens uniquement mus par la quête d'intérêts personnels, quitte à comploter avec les ennemis du Mali.

« Je me demande comment on peut être un intellectuel et un politicien présent au Mali depuis 10 ans et qui peut souhaiter qu'on organise des élections ici dans quatre mois... Je suis étonné ! », s'indigne l'illustre démissionnaire de la CODEM, désormais engagé à œuvrer pour un soutien populaire et à la réussite de la Transition. Pour lui, le choix fut facile, car nous n'avons que le Mali !

Comme Sadou H. Diallo, nombre de compagnons de « Poulo » n'arrivent plus à se retrouver dans son choix de s'allier à une horde de politiques impliqués dans sales affaires au Mali. Tout comme son entêtement à pousser cette alliance contre-nature au point de vouloir que le Mali, sa seule patrie commune nous reste, s'effondre ! Et tous les moyens sont bons pour eux pour parvenir à leurs fins.

Ainsi s'approprient-ils des problèmes qui relèvent de l'incompréhension comme le cas des enseignants grévistes, ou plutôt de contingences comme la vie chère qui n'est pas l'apanage du seul Mali, pour manipuler, et même comploter avec les ennemis extérieurs de notre pays. Sauf que leurs tentatives d'exacerber la situation au Mali peinent à germer face à l'assaut diplomatique, au pragmatisme

et à l'engagement des autorités de la Transition pour un Mali véritablement nouveau, débarrassé des tares congénitales d'un système de pillage de ressources nationales instauré il y a 30 ans !

Il fallait dès lors s'attendre à des remous au sein de la CODEM, car nous l'avions dit, le fait pour Bocari Tréta de s'effacer pour envoyer « Poulo » au charbon allait avoir des conséquences sur son parti. En effet, difficilement, Tréta aurait pu mobiliser encore dans ce pays pour avoir été au cœur du système IBK, donc peu crédible aux yeux des maliens, d'où le choix judicieux de passer la main à quelqu'un qui pourrait, même étant un ancien du système, rassembler et mobiliser pour la cause. Dommage que ce quelqu'un soit Housseini Amion Guindo dit « Poulo », un homme pourtant connu auparavant pour son amour pour le Mali ! Le voir donc aujourd'hui chapeauter des gens aux desseins sinistres opposés à toute prolongation de la Transition, à la création de l'organe unique de gestion des élections et à la tenue des Assises nationales de la refondation, et qui ne jurent que par la démission du Premier ministre Choguel Kokalla Maiga... est non seulement incompréhensible et insensé pour nombre de ses partisans, qu'il va falloir s'attendre encore à d'autres démissions dans les rangs dans la CODEM

■ Yama DIALLO



# Lutte contre l'extrémisme violent :

## La riposte doctrinale du Pr DOUCOURE

### LES CHRONIQUES DU DOYEN



Par Majib Sène

Le mot « al-djihad », interprété faussement par « la guerre sainte » n'existe pas dans le Coran », telle est la quintessence de l'exégèse faite par le Pr Cheikh Tahirou DOUCOURE, islamologue basé à Dakar, au Sénégal. Pour sa démonstration épistémologique, il a souligné la nécessité de recourir à quatre registres de langue dans une démarche intellectuelle et lexicale à la fois synchronique (contemporanéité) et diachronique (historicité), en les combinant dans une même exégèse syntaxique, à savoir : les niveaux lexical, sémantique, symbolique et contextuel. Aussi, son affirmation-choc puise-t-elle ses racines dans le saint Coran et la Suna du Prophète Mahomet (PSL). Primo, le postulat de

base est que l'islam n'autorise pas la guerre sainte dans le sens galvaudé par ceux qui ne tiennent pas compte de ces quatre niveaux de langue dans l'exégèse du Livre saint et la transmission du vécu du Prophète Mahomet (PSL). Secundo, le combat en islam est mené pour se défendre (auto-défense) contre des agresseurs mécréants. Tertio, l'islam est une religion du pardon après la victoire sur les mécréants et leurs associés, pas celle de la vengeance qui « tue et assassine » les vaincus agresseurs. Quarto, l'islam est une religion de paix, d'amour et de tolérance. Voilà les arguments de poids, preuves à l'appui, qu'apporte le Pr DOUCOURE, permettant de rabattre le caquet aux faux apprentis djihadistes qui empoi-

sonnent la vie de paisibles populations à travers le monde, singulièrement celles des pays du Sahel.

Nous vous proposons ci-dessous la contribution du Pr DOUCOURE, intitulée « L'islam, religion de vérité », toujours d'actualité, en guise de réponse doctrinale à la « fausse guerre sainte » qui est livrée à nos pays par les obscurantistes des temps modernes. C'est en novembre 2021, à Dakar, après un large écho dans le monde musulman, singulièrement en Afrique et dans les pays arabes.

**(Lire en encadré la doctrine du professeur Doucoure) BISMILLAHI**

## ARAHMANI ARAHIM

Au nom de Dieu, Le Tout Miséricordieux le Très Miséricordieux.

« C'est Lui qui a envoyé Son messenger avec la bonne direction et la religion de la vérité afin qu'elle triomphe sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les associateurs. »

### Sourate 9, At -Tawbah, (le désaveu ou le repentir), V 33

Mouhamed (saws) est né en l'an 570.  
Il reçut la révélation, pour la première fois, en l'an 610.  
Il fut contraint à l'exil en l'an 622.  
Il revint pour libérer la ville sainte, la Mecque, en l'an 630  
Il fut rappelé à DIEU en l'an 632.

De l'année de sa naissance en 570 à l'année 2021, il y a 1451 ans. Ce chiffre contient les quatre noms divins que voici :

**KHÂLIQOU LE CREATEUR = 731**  
**MOUQÎTOU QUI NOURRIT TOUT**  
**LE MONDE = 550**  
**ALÎOU L'OMNISCIENT = 150**  
**HÂDÎ LE GUIDE = 20**  
**TOTAL = 1451**

Si la bonne direction et la religion de la Vérité avaient été minimisées et accueillies avec indifférence par les mécréants, au début l'Islam, cela en est autrement, aujourd'hui, car en dépit de toute sorte de combats, la cause de l'Islam s'est avérée invincible et les lois divines qui furent à la base de cette victoire relèvent du Créateur, ALLAH (swt) qui avait déjà dit :

« En vérité, c'est Nous qui avons fait descendre le Rappel et, certes, c'est NOUS qui en sommes gardien. »

### Sourate 15, Al-Hijr, le confinement, V 9

« Dis : Dussent les hommes et les djinns s'unir pour produire un Coran pareil à cette prédication, ils n'y parviendront pas, même

en se soutenant les uns les autres. »

### Sourate 17, AL-Isrâ, le voyage nocturne, V 88.

« Si vous doutez de ce que Nous avons révélé à Notre serviteur, apportez donc une sourate qui soit semblable à ceci et citez vos témoins, en dehors de DIEU, si vous êtes véridiques. »

### Sourate 2, AL-Baqarah, la génisse, V 23

« Quiconque obéit au Messenger, obéit alors certainement à DIEU »

### Sourate 4, An- Nisâ, les femmes, V 80

« Non ! Par ton Seigneur ! Ils ne seront de vrais croyants que lorsqu'ils te soumettront leurs différends, accepteront sans rancœur ta sentence et s'y soumettront entièrement »

### Sourate 4, An- Nisâ, les femmes, V 65

A la lumière des versets coraniques ci-dessus, nous voyons que les promesses à l'effet de garantir l'Islam et ses adhérents sont tenues et les défis lancés aux grands orateurs de la langue arabe n'ont pas été relevés. Par ailleurs, En analysant les batailles auxquelles le Messenger et ses compagnons eurent à faire face, ils ne faisaient que riposter et non agresser et cela prouve que l'Islam est une religion de non-violence et de tolérance. La preuve en est que le jour de la libération de la Mecque, la ville sainte, le prophète (psl) nedit pas à ses compagnons comme le fit ce sanguinaire qui, s'adressant

à ses troupes, leur ordonna : « Tuez-les tous ! DIEU reconnaitra le siens ! » Mais plutôt, il déclara, dans sa grandeur et dans sa noblesse d'âme, l'armistice générale en ces termes : « Izehabou fa anetoumoutoulakhâou » : « Partez ! Vous êtes les affranchis ! »

Chers frères musulmans !

Laissez les mécréants et leurs acolytes aboyer, notre Islam, religion de paix, de tolérance, de concordance et de compassion sociale sera, peut-être, toujours et toujours combattu, attaqué, dénigré mais jamais il ne sera battu.

Le mot « Al-djihad » interprété faussement par « la guerre sainte » n'existe pas dans le Coran. On n'y trouve, plutôt, que le verbe au passé « djâhada » qui signifie « il lutta » ou « youdjâhidou » : « il va lutter » et encore « djihâdane » : « une lutte » qui est la source du verbe.

L'illustration en est que les principales sourates dans lesquelles sont cités les verbes et leurs sources sont toutes révélées à la Mecque avant l'immigration. Pour le démontrer cela, citons les trois versets mequois suivants :

« Fala touti al khéfirina. Wa djâhidihoumedjihâdanekabirane » : « N'obéis donc pas aux infidèles ; et avec ceci (le Coran), lutte contre eux vigoureusement. »

### Sourate 25, Al-furqâne, le discernement, V 52

« Wa manedjâhada fa inenamayoudjahîdou li nafsihînenalâhalakhanîyoune anile ala-

mina » : « [...] quiconque lutte ne lutte que pour lui-même, car Allah peut se passer de tout l'univers. »

### **Sourate 28, Al-Qasas, le récit, V 6.**

« Wallazinadjahâdoûfîna la nakhdiyanenahoumesouboulânâwainamalâhalamâ al moussinâna. » : « [...] Ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons sur Notre sentier. Allah est en vérité avec les bienfaisants. »

### **Sourate 29, Al-Ankabût, l'araignée, V 69.**

A travers ces versets ci-dessus, Allah ne s'adresse, plutôt, qu'aux musulmans quotidiennement persécutés à la Mecque. Persécution contraignant certains à s'expatrier et d'autres à se cacher. Comment alors peut-on qualifier cela d'une guerre sainte ? Ce n'est que, plus tard, après l'immigration, que l'autorisation fut donnée aux musulmans de riposter aux escarmouches perpétrées par les mecquois qui, ayant échoué dans leur tentative d'assassiner le prophète (psl), ne pouvaient tolérer que Mouhamed (saws) et les musulmans de fonder un état à Médine.

Voici comment la nouvelle situation fut décrite dans le Coran :

V38 « Inenalâhayoudakhfihou anil lazînaâmanôû, inenalâhalâyoubboukoulakhawâninekafoûrine. »

V39 « Ouzânenalillazînayoukhataloûna bi anenahoumezoulimoûwainenalâhaallânasrihimelakhadîroune. »

V40 « Al lazînaoukhrîdjoû mine diyariyimebikhayerikhakhineillâaneyakhoûloûrabounâallahou » :

V 38 « Allah prend la défense de ceux qui croient. Allah n'aime aucun traître ingrat. »

V39 « Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre)-parce que vraiment ils sont lésés ; et Allah est certes Capable de les secourir. »

V 40 « Ceux qui ont été expulsés de leurs demeures, - contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient : « Allah est notre Seigneur [...] ». »

### **Sourate 22, Al-Hajj, le pèlerinage, V38 ; 39 ; 40.**

Ici, nous voyons que « Al-djihad » qui, d'ailleurs, n'existe pas dans le Coran est déformé par les mal intentionnés qui le traduisent par « guerre sainte ». C'est un terme polysémique que, seules des indications linguistiques permettent d'en saisir la réelle signification. On y trouve, plutôt, le mot « Al-khital » qui signifie « combattre pour se défendre » parce qu'il y'a agression.

Les dénigreur de l'Islam qui ont méthodiquement étudié la langue arabe dans l'intention de combattre l'Islam, en partant de leur propre source, savent que les textes théologiques et juridiques ne peuvent être valablement et justement expliqués sans la maîtrise des quatre niveaux linguistiques suivants :

1. Ibaratounassi : le niveau lexical
2. Icharatounassi : le niveau sémantique
3. Dilâlatounassi : le niveau symbolique
4. Ikhtidâhounassi : le niveau contextuel

Ils savent aussi que le mot « Al-islam » dont le fondement est la paix est un nom indénumbrable dont le contenant est immuable, par contre, ses contenus (les musulmans) peuvent être des variables. Là, également, le Coran nous apporte la solution dans le verset suivant :

« Walâtazirouwâziratounewisraoukhrâ » : « [...] Personne ne portera le fardeau d'autrui. [...] »

### **Sourate 3, Al-An'Am, les bestiaux, V 164.**

En conclusion, il est dit, d'une part, dans la sourate 49, verset 9 pour expliquer com-

ment les musulmans doivent vivre entre eux :

V 9 « Si deux groupes de croyants se combattent, faites la réconciliation entre eux. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'ALLAH. Puis, s'il s'y conforme, réconciliez-les avec justice. Et soyez équitables car ALLAH aime les gens équitables. »

### **Sourate 49, Hu jurât, les appartements, V9**

D'autre part, il est dit, dans la sourate 60, versets 8 et 9, comment les musulmans et les non-musulmans doivent cohabiter :

V 8 « ALLAH ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car ALLAH aime les équitables. »

V 9 « ALLAH vous défend, seulement, de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes. »

### **Sourate 60, Al-Mumtahanah, l'éprouvée, V 8 et 9**

Par conséquent, les responsabilités sont bien situées et bien définies.

Voici l'authenticité, tout le reste n'est qu'aditif.

Qu'ALLAH (swt) nous assiste !  
SOURCE : SOD

## Promotion des jeunes artistes : Keyzit groupe et Diagueleya music scellent un partenariat

**Cette collaboration pourra permettre à Diagueleya music de propulser encore plus loin, les artistes qui viennent solliciter son accompagnement**

Désormais, la hache de guerre est enterrée entre le Président directeur général de Keyzit groupe, Moussa Wagué et celui de Diagueleya music, Youssouf Traoré, alias Tal B. Cela, par la formalisation d'un partenariat, qui a eu lieu la semaine dernière, à l'hôtel Radisson Collection de Bamako.

Le PDG de Keyzit groupe à l'entame de ses propos, a fait un bref rappel historique de son entreprise musicale. Selon lui, Keyzit groupe a 21 ans d'existence, avec 28 bureaux à travers le monde entier. Comme le label Diagueleya music est nouveau dans l'industrie musicale avec seulement 3 années d'existence, il est normal de nouer un partenariat pour cheminer ensemble. Parce que Tal B lui-même est un ancien produit et un des premiers artistes maliens à avoir signé avec Keyzit groupe. Déjà, il a produit des jeunes artistes, tels que : Malakey, Falza, Galy bandit, Momo Choco.

Keyzit groupe, avec son expérience dans le monde musical et sa renommée internationale

offre ses services à Diagueleya music. « Lesquels devraient permettre de l'accompagner, tout en le poussant à la professionnalisation et la performance des œuvres qu'ils produisent. C'est dans ce cadre que ce partenariat se place », a expliqué M. Wagué. Avant de laisser entendre que la collaboration s'effectuera dans un cadre gagnant-gagnant. C'est-à-dire que tous les artistes de Diagueleya music accéderont d'office aux services du contrat signé avec Keyzit groupe. Cela se fera dans la production, les albums et au niveau de la licence des œuvres.

Et Moussa Wagué d'ajouter « vu l'historique des relations entre KEYZIT et TAL B, il était normal que ce partenariat commence avec lui... On reprend là où on s'était arrêté. Cela fait quasiment deux ans qu'on est en train de discuter de ce projet-là... Quand j'ai signé avec TAL B, l'idée c'était de le produire pour en faire un artiste beaucoup plus grand qu'il ne l'était auparavant et de l'amener à créer son label

afin qu'il produise lui-même les jeunes artistes qui étaient autour de lui... l'idée c'était vraiment ça au début ».

De son côté, Youssouf Traoré alias Tal B dira qu'avec ce partenariat, Diagueleya music va bénéficier de la puissance de l'expertise de Keyzit. Et il y aura plusieurs possibilités selon les choix de Tal B.

« Effectivement Keyzit Groupe dispose de 4 gammes de production. Aujourd'hui j'ai des artistes que j'ai fait exister. Mais tout le monde a ses limites. Chacun est bon dans son domaine, mais ne peut pas faire le travail de tous les autres. Mon souci, c'est de faire en sorte que mes artistes soient propulsés au-devant de la scène. Raison pour laquelle j'ai approché Moussa Wagué, parce qu'il a ce qu'il faut pour nous accompagner. L'idée est que mes artistes soient connus mondialement pour pouvoir bénéficier de certains droits », s'est expliqué Tal B.

Youssouf Traoré a le souci d'assurer un avenir radieux à tous les jeunes artistes. C'est pourquoi, il encourage la création d'autres labels au Mali.

A noter que cette cérémonie a aussi enregistré du côté de Keyzit groupe, Dramane Coulibaly, Directeur général de Keyzit groupe, Jean Mathiej, Directeur artistique de Keyzit production, Audrey Dodo, Directrice de KEYZIT Communication artiste.

Ki-Zerbo



## Biélorussie : Des milliers de migrants à la frontière polonaise, Minsk pointé du doigt

La Pologne ne cache pas son inquiétude, face à l'arrivée massive de migrants à sa frontière avec la Biélorussie. Ce lundi 8 novembre, plusieurs centaines de réfugiés se sont rassemblés le long de la frontière, faisant face aux soldats déployés pour les empêcher de traverser. Varsovie estime que la « stabilité et la sécurité » de toute l'Union européenne sont menacées. La Biélorussie met en garde la Pologne contre des « provocations » à la frontière.



**C**ette entrée massive de migrants en Pologne, ces dernières heures, était attendue, rapporte notre envoyé spécial en Pologne, Romain Lemaesquier. Depuis près de 24 heures, le rumeur courrait sur une telle éventualité. Cette menace s'est concrétisée ce lundi : des centaines de migrants, principalement kurdes selon des médias d'opposition biélorusses, se sont amassés sur plusieurs points de la frontière polonaise.

« Une tentative massive de franchir la frontière. » Voilà les termes utilisés par le gouvernement polonais pour dénoncer l'opération orchestrée par la Biélorussie, souligne Daniel Vallot, du service International de RFI. Selon Varsovie, plusieurs centaines de migrants se sont massés à la frontière à l'instigation des autorités biélorusses.

Sur les réseaux sociaux, de nombreuses vidéos montrent ces groupes de migrants qui font

face aux soldats polonais. Les gardes-frontières biélorusses ont confirmé de leur côté qu'un grand nombre de ces réfugiés se déplacent le long de la frontière.

### Passage en force

À l'heure actuelle, il semblerait que ces migrants ne soient pas parvenus à passer. Il faut dire que les autorités polonaises ont déployé massivement des soldats, des gendarmes et des policiers dans la zone dite interdite. Une zone qui s'étend sur toute la frontière avec les deux pays sur une largeur de deux à trois kilomètres.

La Pologne accuse les forces de sécurité biélorusses de contrôler strictement ces déplacements, et d'utiliser ces migrants comme moyen de pression contre l'Union européenne et les sanctions prises à l'encontre d'Alexandre Loukachenko. Selon la presse polonaise, au

moins dix réfugiés sont morts ces dernières semaines en tentant de franchir la frontière entre les deux pays. La tension est très forte et Varsovie ne semble pas prêt à céder.

Il s'agit d'une véritable tragédie pour ces migrants pris en étau. Des migrants qui pour la plupart ont souffert des pires atrocités dans leur pays. Un passage en force pourrait être tenté. Ce qui fait craindre le pire, selon des ONG présentes sur place.

Varsovie se dit prêt à toutes éventualités d'après le vice-ministre de l'Intérieur. Le gouvernement polonais a d'ailleurs réuni son cabinet de crise ce lundi, preuve que la tension est à son comble. L'exécutif a décidé de fermer la frontière à tous les véhicules à compter de ce mardi matin.

Pour Varsovie, Minsk veut l'« aggravation de ce conflit » pour des biens de « propagande » Selon le vice-ministre des Affaires étrangères

polonais, le dirigeant biélorusse Alexander Loukachenko « espère » justement « une intensification de la tension » :

« C'est certainement ce que monsieur Loukachenko espère. Une aggravation de ce conflit, une intensification de la tension. Créer cette situation dangereuse sert à sa propagande, car il peut faire appel ainsi à des activistes ou des médias qui vont appuyer cette politique d'ouverture des frontières, explique Pawel Jablonski. Nous ne pouvons pas permettre cela pour de simples raisons. Si l'on assiste à une ou à deux tragédies aujourd'hui, cela nous obligerait à faire évoluer notre politique. Ce qui pourrait provoquer d'ici un mois 20, 30 ou 100 tragédies. »

Pour le gouvernement polonais, comme le confirme Pawel Jablonski, il n'est donc aucunement question de céder à la pression. Les heures et les jours qui viennent risquent bien d'être compliqués à gérer. Les soldats biélorusses déployés à la frontière et qui encadrent strictement les migrants ne les laisseront pas rebrousser chemin. Une tragédie humaine qui pourrait bien prendre une encore plus mauvaise tournure selon les ONG présentes dans la région de Podlachie, rapporte notre envoyé spécial présent à Sokolka.

## « La Pologne ou l'Allemagne ne peuvent faire face toutes seules »

Inquiète de ce mouvement migratoire massif, l'Allemagne a appelé ce mardi 9 novembre l'Union européenne à « prendre des mesures » pour contribuer à endiguer l'afflux à la frontière polonaise de migrants en provenance de Biélorussie.

« La Pologne ou l'Allemagne ne peuvent faire face à ceci toutes seules, a déclaré le ministre de l'Intérieur Horst Seehofer au journal Bild. Nous devons aider le gouvernement polonais à sécuriser sa frontière extérieure. Cela devrait être l'affaire de la Commission européenne. Je l'appelle maintenant à prendre des mesures. »

Justement, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a appelé ce lundi les États membres à approuver de nouvelles sanctions contre les autorités biélorusses. « L'instrumentalisation des migrants dans un but politique est inacceptable », a-t-elle dénoncé. Outre une extension des sanctions contre Minsk, elle indique que l'UE « va

examiner comment sanctionner les compagnies aériennes de pays tiers » qui acheminent les migrants en Biélorussie.

## « Sanctionner les compagnies aériennes des pays tiers »

« Nous n'hésiterons pas à adopter des sanctions si nécessaire contre les compagnies et les pays qui font le jeu des passeurs, avait averti à la mi-octobre, le chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell. Les migrants sont munis de visas, de billets d'avions et un appareil est prêt pour les transporter jusqu'à Minsk d'où ils sont acheminés jusqu'aux frontières de la Lituanie, de la Lettonie et de la Pologne. La route de l'Irak a été fermée cet été, mais d'autres routes ont été ouvertes. »

Le vice-président de la Commission, Margaritis Schinas, va se rendre « dans les prochains jours dans les principaux pays d'origine et de transit pour s'assurer qu'ils agissent pour empêcher que leurs propres ressortissants tombent dans le piège tendu par les autorités biélorusses », précise le communiqué de Bruxelles.

Pour faire cesser les passages illégaux de migrants en Biélorussie, l'UE prépare « des sanctions économiques plus fortes » contre Minsk. De premières sanctions économiques adoptées fin juin ont frappé les secteurs clés de la

potasse, du pétrole et du tabac. Les sanctions individuelles de l'UE contre des responsables du régime biélorusse visent actuellement 166 personnes, dont le président Loukachenko et deux de ses fils.

## « Manipulation » et « tactique hybride »

Les États-Unis ont, eux, « condamné fermement l'exploitation politique et la manipulation de personnes vulnérables par le régime de [Alexandre] Loukachenko », a indiqué le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price. Il a qualifié de « troublantes » les images et informations émanant de la frontière entre la Biélorussie et la Pologne. « Nous exhortons le régime à cesser immédiatement de manipuler les flux de migrants traversant ses frontières vers l'Europe », a martelé le porte-parole du département d'État.

Quelques heures plus tôt, l'Otan a dénoncé la « tactique hybride » du régime Loukachenko et condamné l'instrumentalisation de ces migrants par la Biélorussie. L'Alliance atlantique assure qu'elle observe avec beaucoup d'attention la situation et son évolution sur les frontières de trois de ses pays membres : la Pologne, la Lituanie et la Lettonie.

Source : RFI



# Restitution des 26 trésors du Bénin par la France : Les présidents Macron et Talon ont présidé l'évènement

L'acte de transfert de propriété des 26 œuvres qui seront restituées par la France au Bénin est signé mardi 9 novembre à l'Élysée en présence des présidents Emmanuel Macron et Patrice Talon, clôturant un processus initié il y a quatre ans. Une fois le document signé, un avion-cargo part direction Cotonou où sont attendues, mercredi 10 novembre, les pièces, dont trois grandes statues royales bocio, des trônes, des sièges et des autels portatifs.



**E**n novembre 2017, à Ouagadougou, le président français Emmanuel Macron s'engage à rendre possible dans un délai de cinq ans les restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain. Au mois de mars 2018, il pose alors les premiers jalons de cet acte de restitution lors de la réception à l'Élysée du président béninois :

« Je souhaite que nous puissions travailler dès maintenant avec vous, cher président Talon, sur une plus grande circulation des œuvres entre nos deux pays », dit alors Emmanuel Macron.

Sept mois plus tard, le 23 novembre 2018, l'Élysée annonce la restitution des 26 œuvres au Bénin : seront notamment rendues des pièces de l'ancien royaume du Danhomè, pillées par le colonel Dodds lors du sac du palais

d'Abomey en 1892. L'annonce est faite le jour où les universitaires Bénédicte Savoy et Felwine Sarr remettent le rapport qu'Emmanuel Macron leur a commandé sur le sujet.

Pour Felwine Sarr, l'annonce est un acte fondateur : « C'est vraiment un moment historique, parce que l'histoire est en train de se mettre en marche à présent. Et ce qui se joue est absolument fondamental, donc c'est symbolique, mais cela aura un impact dans les autres champs de la relation. »

Le processus s'engage alors. Cotonou demande à la France de soutenir la construction à Abomey d'un musée susceptible d'accueillir les œuvres. Des missions de l'Agence française de développement et des ministères de la Culture et des Affaires étrangères se rendent sur place en 2019.

## Paris vote une loi spécifique pour les restitutions

Pour permettre cette restitution, une loi spécifique est votée un an plus tard par le Parlement français, le 17 décembre 2020. Et même si les sénateurs, qui souhaitent mieux encadrer la politique de restitutions, ont refusé de voter le texte, le retour de ces 26 pièces au Bénin a fait consensus.

Le processus aura finalement duré près de trois ans. Entre blocages, retards et autres, tout n'aura pas été si simple. Ce qui n'étonne guère l'historienne de l'art Bénédicte Savoy : Tous les cas de restitution dans l'histoire ont montré que, quand des pays qui ont été dépossédés, se réapproprient leur patrimoine, dans un premier temps, ils ne savent pas exactement comment le gérer. Et c'est normal,

on sait gérer un patrimoine quand on l'a.

## Pour Cotonou, le début d'autres processus

La France a justement souhaité aider les autorités béninoises à mettre en valeur les pièces restituées. L'Agence française de développement a ainsi effectué un prêt de 25 millions d'euros pour la construction du musée et la rénovation des palais d'Abomey. À cela s'est ajouté un don de 10 millions pour l'accompagnement technique et la formation, des actions de sensibilisation et de formation seront également entreprises.

Soit une coopération muséale dont s'est récemment félicité Aurélien Agbénonci, le ministre béninois des Affaires étrangères : « C'est ici le lieu de saluer l'esprit de compréhension mutuelle et le dialogue constructif qui ont prévalu entre les administrations béninoises et françaises, concernées tout au long de ce processus, et qui ont permis, face aux obstacles et polémique de tout ordre, d'accroître le champ de nos convergences plutôt que celui d'une inévitable divergence. »

Pour les autorités béninoises, ces retours ne marquent pas pour autant la fin d'un processus, mais le début d'une nouvelle histoire qui doit se concrétiser à terme par d'autres restitutions.

José Pliya, chargé de mission patrimoine et tourisme à la présidence béninoise, explique : « Nous poursuivons l'effort pour que, au-delà du premier effort de 26 pièces, celles qui ont été pillées par d'autres militaires et celles prises par des administrateurs coloniaux fassent également l'objet de discussions et qu'elles entrent dans le projet de restitution. Nous insistons toujours sur cette idée de restitution, circulation, et la statue du dieu Gou reste réellement une quête majeure sur laquelle nous continuons de travailler. »

En attendant d'autres retours, les 26 œuvres du trésor royal d'Abomey vont, elles, retrouver leur pays d'origine mercredi 10 novembre. Une cérémonie est prévue pour fêter leur arrivée sur le sol béninois.

## Des précautions particulières pour chaque œuvre

Alain Godonou, directeur du programme Musée à l'Agence nationale de promotion des patrimoines et de développement du tourisme (ANPT) au Bénin, explique les précautions prises pour recevoir les pièces. Il va jouer un rôle central dans le suivi de ces œuvres, notamment en faisant le constat de leur état.

Alain Godonou, directeur du programme Musée à l'Agence nationale de promotion des patrimoines et de développement du tourisme

(ANPT) au Bénin, explique les précautions prises pour recevoir les pièces.

Après une période d'acclimatation, elles seront exposées au palais de la présidence. Mais elles ne rejoindront leur écrin – le musée de l'épopée des Amazones et des rois du Danhomè – que d'ici trois ans environ. Elles seront, avant cela, exposées au fort portugais de Ouidah.

## Les Béninois partagés

Selon Calixte Biah, conservateur du musée d'Histoire de Ouidah, les précautions prises pour chaque œuvre prennent en compte les spécificités de chacune d'entre elles. « Il n'y a pas une œuvre qui prend le dessus sur l'autre », dit-il en démontant les œuvres à Paris.

Calixte Biah, conservateur du Musée d'Histoire de Ouidah, explique que chaque pièce est considérée comme importante.

Sylvie Koffi

En attendant leur arrivée, les Béninois se disent d'ores et déjà très partagés au sujet de ces restitutions. Beaucoup accusent la France de ne restituer qu'une partie des œuvres, mais d'autres se réjouissent.

Face au retour de 26 pièces depuis la France, des Béninois partagés entre méfiance et joie

Source : RFI



## Côte d'Ivoire : Des docteurs non-recrutés !



Ils étaient nombreux dans les rues d'Abidjan, la semaine dernière. Brandissant chacun sa thèse de doctorat, les docteurs non recrutés ont battu le pavé pour laisser éclater leur désarroi et leur mécontentement.

« Nous sommes privés de sommeil. Nous sommes privés de loisirs. Aujourd'hui, nous voulons travailler. Nous voulons que Monsieur le Président [de la République] signe notre décret d'intégration à la fonction publique », a déclaré l'un d'eux - au micro de la Nouvelle Chaîne Ivoirienne - avant de fuir les policiers. En effet, la manifestation devait être dispersée, par les forces de maintien de l'ordre, au motif qu'elle ne fut pas autorisée par les autorités.

Dans la foulée, le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Pr. Adama Diawara, a lancé un appel au calme. Il dit rester ouvert au dialogue, et suggère aux docteurs de se concerter et lister leurs besoins, dans un document qui fera l'objet d'une discussion. Le Ministre tient à rappeler, d'ores et déjà, que les discussions tiendront compte de ce qui est « humainement faisable » et «

budgetairement possible ». Les pourparlers sont en cours. On espère des solutions satisfaisantes, pour éviter la violence.

Cet épisode remet au goût du jour la question du chômage en Afrique. Si autrefois, la faible qualification était avancée, entre autres, pour justifier les refus de recrutement, la qualification, apparemment, devient de moins en moins une garantie. Comment expliquer qu'un docteur en vienne à manquer d'emploi ? L'argument du manque de moyens étatiques ne fait plus illusion. Eculé, il devient risible et parfois irrecevable.

L'opinion, en effet, a du mal à comprendre la prolifération d'institutions budgétivores, les détournements de deniers publics et la fraude fiscale, tandis qu'on oppose aux chômeurs que, « l'État n'a pas les moyens de recruter ! ». Gouverner, c'est aussi choisir. Or, le recrutement des docteurs est objectivement plus utile, car plus bénéfique à la Nation que la création de ministères et autres organismes totalement inutiles. Il est temps que nos autorités apprennent à arbitrer, et trancher en fonction du critère de rendement.

Cela dit, les docteurs, et d'une manière générale, les diplômés francophones doivent changer de paradigme. La recherche scientifique n'empêche pas le recours à l'entrepreneuriat, au contraire. En ce sens, d'aucuns recommandent aux diplômés de s'associer pour créer des universités privées, en partenariat avec des bailleurs de fonds. Leur salut serait de ce côté-ci. Le moment est peut-être venu pour les investisseurs de s'allier aux scientifiques, en vue d'implanter des établissements et autres centres de recherche privés, générateurs d'emplois donc de rémunérations. Encore faut-il que les Etats créent les conditions favorables, tout en veillant à la qualité des résultats.

Quoiqu'il en soit, l'affaire des docteurs ivoiriens non recrutés a de quoi interpellier, au delà, de la Côte d'Ivoire. Quel modèle de développement voulons-nous ? Les diplômés y auront-ils une place ? Quel message envoient-on à la jeunesse ? Le non-recrutement des diplômés serait-ce une manière de les dissuader de faire de longues études ?

Malik Wogo



## Coupe du monde 2022 : Ils peuvent se qualifier au 3e tour dès la 5e journée

La 5e journée (11 au 13 novembre) et la 6e journée (14 au 16 novembre) des éliminatoires africaines désigneront les huit équipes qui rejoindront celles du Maroc et du Sénégal en barrages d'accès (mars 2022) à la prochaine Coupe du monde de football. Six pays peuvent s'assurer la première place de leur groupe dès la 5e journée.

### Groupe B : la Tunisie dispute une finale en Guinée Equatoriale

Pour les Tunisiens, la donne est simple : une victoire ou un nul à Malabo, le 13 novembre, et ils s'assureront une place en barrages. Avec 11 points ou plus, ni la Guinée Equatoriale (2e avec 7 points), ni la Zambie (3e avec 4 points) ne pourraient en effet les rattraper au classement du groupe B. En cas de défaite, en revanche, les Equato-Guinéens seraient à égalité de points (10) et la 6e journée, le 16 novembre, serait décisive.

### Groupe C : le Nigeria doit gagner pour espérer passer

Les Nigériens affrontent ce 13 novembre des Libériens déjà éliminés et qui sont en outre forcés de disputer leur match à domicile à Tanger, au Maroc. Les conditions semblent donc favorables aux Super Eagles (9 points). Ceux-ci doivent toutefois gagner pour espérer creuser un écart définitif avec le Cap-Vert (7 pts) et la République centrafricaine (4 pts) avant la 6e journée et un match face aux Cap-

Verdiens.

### Groupe D : la Côte d'Ivoire peut s'épargner un match décisif au Cameroun

Les Ivoiriens ont tout intérêt à ce que l'affaire soit pliée dès le 13 novembre. A cette date, ils défieront le Mozambique à Cotonou tandis que les Camerounais joueront contre les Malawiens à Johannesburg. S'ils battent les Mozambicains et que les Lions Indomptables s'inclinent face au Malawi, les Eléphants iront en barrages. Sinon, ils joueront la qualification le 16 novembre à Douala. Une affiche qui fait saliver les fans de foot africain mais dont le sélectionneur Patrice Beaumelle et ses joueurs se passeraient sans doute bien.

### Groupe E : le Mali compte sur une contre-performance de l'Ouganda

Les Maliens, premiers avec 10 points, ont évidemment un ascendant sur des Ougandais, deuxièmes avec 8 points. Les Cranes ont tou-

tefois l'avantage de recevoir l'équipe du Kenya, alors que les Aigles, eux, doivent jouer au Rwanda. Le Mali devra donc gagner à Kigali et compter sur une contre-performance ougandaise pour s'épargner une « finale » face à l'Ouganda, le 14 novembre à Agadir.

### Groupe F : l'Egypte a son destin en mains

Avec 4 points d'avance sur la Libye (2e avec 6 points) et 6 sur le Gabon (3e avec 4 points), l'Egypte a son destin en mains avant les deux dernières journées de cette phase de groupes. Si elle gagne chez des Angolais déjà éliminés, la sélection égyptienne s'assurera la première place au classement. Un match nul peut aussi suffire aux Egyptiens si le Gabon bat la Libye ou que Gabonais et Libyens font match nul à Franceville.

### Groupe G : pour l'Afrique du Sud, tout peut se régler à Johannesburg

De nombreux pays n'ont pas de stades homologués. Leurs équipes nationales sont donc forcées de jouer leur match « à domicile » à l'étranger. C'est le cas de l'Ethiopie qui va donc « recevoir » le Ghana le 11 novembre à Soweto, près de Johannesburg, quelques heures avant le derby Afrique du Sud-Zimbabwe, toujours dans la capitale sud-africaine. Un contexte forcément favorable à des Sud-Africains qui comptent une petite avance d'un point sur les Ghanéens (10 contre 9), alors qu'Ethiopiens et Zimbabwéens sont déjà hors-course pour une place en barrages.

Source : RFI



## Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous donnez le maximum de vous-même et vous êtes un employé modèle. Vos employeurs vous adorent et se louent chaque jour de votre présence. Votre esprit est fin et analytique et vous êtes super efficace parce que vous allez au fond des problèmes à régler.

Uranus est en harmonie avec votre signe et vous promet que tout est possible au niveau financier. Vous pourriez avoir des rentrées d'argent imprévues et bienvenues. Profitez-en pour faire des projets à long terme. La bête à cornes que vous êtes doit foncer et prendre les bonnes décisions.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Les projets prennent de l'ampleur, il semblerait que vous ne soyez pas préparé à un tel changement. Vous parlez de vos appréhensions avec vos proches, le côté positif c'est que vous trouvez du soutien, ça vous réconforte, ça vous donne du courage.

Dès que l'on aborde le sujet des finances, vous grincez des dents. Votre budget est serré, mais seulement parce que vous avez un peu abusé côté dépenses. Un petit réajustement s'impose illico presto. Pas le choix, il faut vous tirer la ceinture.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes en pleine transformation et êtes un peu sceptique. Vous ressentez un besoin de liberté, de changement et de révolte ! Peut-être devriez-vous vous diriger vers un métier créatif, une carrière médicale, ou vers l'humanitaire ? Vous vous interrogez.

Vous allez avoir un peu de difficultés à faire des économies et serez tenté de dépenser sans compter ! Le budget devra être minutieusement respecté, sinon gare aux frustrations qui pourront apparaître. Un conseil, soyez plus économe que panier percé !



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'activité actuelle ne vous plaît plus. La routine vous a épuisé et vous préférez prendre le large. Rompre le contrat et partir ailleurs vous tente. Laissez-vous guider par votre intuition et franchissez ce pas ! Un collègue peut vous aider à avancer.

Il faut faire attention aux finances. Vous êtes heureusement très prudent. De la récupération ou du bricolage pourrait être profitable. Vous aspirez à réaliser des économies grâce à de bonnes affaires. Si vous faites des emplettes, vous évitez de dépenser.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Pluton et Saturne vous poussent à vous renouveler dans votre quotidien pour avoir toujours plus de résultats positifs dus à votre compétence certaine. Vous rayonnez comme il se doit. Il est probable que vous en fassiez bénéficier ceux qui gravitent autour de vous.

Les fluctuations financières vécues récemment connaissent une petite pause, ce qui peut vous permettre de concrétiser vos desseins. Rien n'est clair cependant, soyez très vigilant dans vos associations et dans vos rapports avec les tiers.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Les échanges vous rapportent quelques bons tuyaux, surtout si vous recherchez du travail. La journée promet de belles ouvertures, soyez attentif à tout ce qui se passe autour de vous. Mettez la communication en avant. Au programme : de l'entraide.

Avant de craquer pour un smartphone à la mode ou pour un tout autre objet onéreux, jetez un oeil du côté de vos comptes. C'est toujours facile de sortir la carte bleue, mais ce sont les conséquences qui sont moins agréables. Alors, prudence.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Cette journée est de bon augure et quelque chose se prépare dans votre travail. Uranus traverse le domaine de votre activité professionnelle et un événement libérateur pourrait arriver. Peut-être une reconnaissance dans votre profession ?

Un oncle d'Amérique aurait-il prévu de vous faire plaisir ? C'est fort probable ! Une rentrée d'argent imprévue serait programmée par vos astres ! Souvent les événements inattendus sont les plus appréciés. Ça pourrait être le cas.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous ne manquez pas d'idées pour améliorer les conditions de travail. Vous pourriez travailler vite et bien tandis que vos collègues peinent. Gare à la rivalité professionnelle qui guette. Ne confiez pas du tout vos rêves professionnels, à quiconque.

Vous avez envie de faire des économies. Votre imagination et créativité vous aident à réaliser vos objectifs. La situation matérielle se maintient. Vous gérez du mieux possible les frais domestiques. La stabilité financière avec vos activités vous rassure.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

De forts bouleversements peuvent se manifester au sein de votre entreprise, vous obligeant à revoir vos positions et vos stratégies. Avec le Soleil en maison 12, il se peut que vous n'ayez pas conscience que tout ceci vous perturbe intérieurement.

Un carré Saturne/Mars peut vous causer des blocages et des retards dans la réception de votre salaire. Vous pourriez ressentir une petite frustration, car vous avez fait tout ce qu'il fallait et vous n'arrivez pas à vos fins.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Avancer dans la hiérarchie c'est ce qui vous motive plus que tout. Aujourd'hui, vous déployez toute votre énergie au bon fonctionnement de votre travail. Vous misez haut. Vous envisagez d'atteindre les sommets et la reconnaissance. Belle ambition, bravo !

Certaines planètes vous mettent en garde contre les excès matériels. Vous avez besoin de faire un check-up de votre situation financière. Inutile de croire que vous n'avez pas le temps de jeter un oeil à vos comptes, ce serait vous voiler la face.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Peut-être avez-vous subi quelques transformations professionnelles ces temps-ci ? En tout cas, c'est un succès ! Votre intuition ne s'est pas trompée, la réussite est au rendez-vous ! Vous êtes là où vous deviez être, ça ne fait aucun doute.

Aujourd'hui peut être l'occasion de vous intéresser aux placements boursiers, pourquoi pas ? Rencontrer votre banquier pourrait vous ouvrir de nouvelles perspectives, mais néanmoins avec prudence. Neptune en maison 2 pourrait être porteur d'illusions.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous n'avez plus envie de continuer les fonctions actuelles. Démissionner est une situation qui peut vous tenter. L'ambiance avec les collègues est l'une des causes de ce départ. Un nouveau cap de vie se met en route. L'optimisme vous accompagne.

Les échanges avec la famille influencent votre gestion financière. Vous recevez des conseils de proches. Il vous appartient de les suivre ou de les ignorer. Si vous faites des emplettes, prenez le strict nécessaire. Vous serez à temps d'acheter plus tard.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23